

# Le Saint-Georgeais

Bulletin Municipal n°170

Décembre 2025 - Mars 2026

À la une p. 6 à 7 De nouveaux agents !



Zoom sur les Associations p. 4 et 5

Vie de la commune p. 21 à 24

Téléthon & Feu d'artifice

CMJ : le film de Noël



Retour en images p. 8 à 13

La Fête du Melon, le Forum & le 11 Novembre

La Voirie et les Réseaux divers

SAINT-GEORGES-  
DES-COTEAUX



# SOMMAIRE

Editorial	p 3
Zoom sur les associations :	
♦ Théâtr'Ô Vert	p 4
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 5
A la une : Les agents communaux	p 6-7
Retour en images :	
♦ La rentrée des classes	p 8
♦ Les animations de l'été	p 9
♦ La fête du melon	p 10
♦ Octobre rose	p 11
♦ Le 11 novembre	p 11-12
♦ Voirie et réseaux	p 13
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 8 juillet	p 14-20
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 21
♦ Le Téléthon	p 22
♦ Les vœux du Maire / Rencontres	p 23
♦ Le CMJ	p 24
Médiathèque	p 25
Les actualités des associations :	
♦ Le Petit Saint-Georgeais / Reliance Saintonge	p 26
♦ L'Elan saintais / Généalogie Entraide et Astuces	p 27
♦ ASSGC	p 28
♦ Saint-Georges Loisirs / La Boule Saint-Georgeaise	p 29
♦ ALEDHA / ASC	p 30
♦ Ellevi' Danse / AAAMC	p 31
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 32
♦ Roule la Poule	p 33
♦ TC Saint-Georges	p 34
♦ Avenir Saint-Georgeais / Saint-Georges Animations	p 35
♦ AAP	p 36
Infos pratiques :	
♦ Biodéchets et transition	p 37
♦ Espaces sans tabac	p 38
♦ Itinéraire cyclable	p 39
♦ Numérique, urba et voirie	p 40
Vie paroissiale / Nouvelle activité	p 41
Tribune libre	p 42

Bulletin municipal d'information

n° 170.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission Communication : Nathalie LEGRAND, Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Christelle GLAUDEL, Bernard DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.



Tirage : 1 545 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : Novembre 2025.

Dépôt légal : 192

## Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 3, 6, 7, 10, 13)
- © Nathalie Legrand (p. 4, 5, 7, 8, 11, 12)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 3, 11, 12)
- © Florence Lonlas (p. 9)
- © Valérie Zafra (p. 11)
- © Jérôme Lavaux (p. 13)
- © Romain Rouan (p. 1, 9, 10, 13 à 21, 24, 40 )
- © Richard Bourdin (p. 13)
- © Gaëlle Lledo (p. 26)
- © Julien Martial (p. 28)
- © Stéphanie Thaunay (p. 30)
- © Stéphane Goulevant (p. 33)
- © Xavier Prévôt (p. 34)
- © Béatrice Prévoteau (p. 35)
- © Elodie Dubut (p. 35)

“...notre commune a poursuivi son chemin avec constance, en s'appuyant sur les valeurs que je défends : la proximité, le respect, la solidarité, et l'engagement pour le bien commun.”



Chers Saint-Georgeaises et Chers Saint-Georgeais,  
Chers voisins, chers amis,

Alors que nous approchons de la fin de ce mandat, je tiens à vous adresser quelques mots marqués par la reconnaissance et le respect.

Durant ces années, notre commune a poursuivi son chemin avec constance, en s'appuyant sur les valeurs que je défends : la proximité, le respect, la solidarité, et l'engagement pour le bien commun.

Ensemble, nous avons traversé des périodes parfois complexes, mais toujours avec la volonté de préserver la qualité de vie à Saint-Georges-des-Coteaux, de renforcer les services qui vous sont destinés et de dynamiser notre commune.

Ce bulletin municipal, fidèle à sa vocation d'information, vous présente comme d'habitude les actualités de la vie locale, les événements à venir, et les informations pratiques utiles à tous. Il reflète la continuité de notre action municipale, dans le respect des principes de neutralité et d'intérêt général.

Je souhaite ici remercier les agents municipaux, les élus, les associations, les commerçants, les bénévoles et tous ceux qui, chaque jour, contribuent à faire vivre notre commune. Leur engagement est précieux et mérite d'être salué.

Enfin, je vous invite à continuer à participer activement à la vie locale, à vous informer, à dialoguer, et à faire entendre vos idées. C'est ensemble que nous construisons Saint-Georges-des-Coteaux, aujourd'hui comme demain.

Comme toutes les années, j'aurai le grand plaisir de partager le traditionnel repas des aînés début 2026. Ce moment festif favorise les rencontres et permet de rompre l'isolement, en proposant un temps convivial autour d'un repas et d'animations musicales.

“...je vous invite à continuer à participer activement à la vie locale, à vous informer, à dialoguer, et à faire entendre vos idées.”

Avec toute mon équipe municipale, je suis heureux de vous inviter dès maintenant pour les traditionnels vœux le samedi 10 janvier à 10h00 à l'Espace Multipôles. J'espère vous y voir nombreux.

En attendant, je vous souhaite à tous, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

À vos côtés et à votre écoute,

Avec toute ma considération,

”

Frédéric ROUAN

Votre Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric ROUAN".

## THEATR'Ô VERT

**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Damien Pagot :** Je suis Damien Pagot, j'ai commencé le théâtre au lycée. A l'époque, il y avait un diplôme qui s'appelait encore le BEP [Rires...]. Donc, j'avais 16 ans, j'étais en internat, et mes copains m'ont emmené de force au théâtre ... Et l'année suivante, c'est moi qui les ai emmenés de force. J'ai commencé le théâtre à 16 ans, en tant qu'amateur, et j'ai continué jusqu'à 25 ans, toujours en amateur. A ce moment-là, j'étais à Surgères, avec une dame qui avait monté une compagnie. J'ai fini par passer professionnel. Donc, j'ai fait ma formation là-bas, une formation de terrain.

**LR : à Surgères ?**

**DP :** Oui, c'est ça. Très rapidement, je me suis occupé des ateliers enfants qu'elle n'aimait pas et que moi je préférais. A l'époque, je n'aimais pas m'occuper d'adultes. Et je jouais dans les petites mises en scène qu'elle créait. J'ai une formation de commedia dell'arte, avec beaucoup d'improvisations. Parallèlement, je me suis formé à l'improvisation avec la troupe Aline. C'était une troupe amateur qui est devenue professionnelle au moment où je l'ai intégrée.

**LR : Et qu'est-ce qui vous a faite venir du côté de Saint-Porchaire et Saint-Georges-des-Coteaux ?**

**DP :** La famille. J'ai rencontré ma compagne en faisant du théâtre, elle était en lycée agricole. Elle a été nommée au lycée Georges Desclaude, et je l'ai suivie.

**LR : Quels sont les différents aspects de votre vie professionnelle, des cours, des stages ... ?**

**DP :** J'ai commencé par des ateliers sur Saint-Porchaire, avec

des adultes et des enfants, et après des ados. Et par cet intermédiaire, je suis arrivé à Saint-Georges-des-Coteaux. Cela va faire à peu près 20 ans, et 25 ans à Saint-Porchaire.

**LR : Et donc, ici, à Saint-Georges, ce sont uniquement des enfants et des ados ?**

**DP :** Des enfants, pas d'ados cette année, il n'y en a pas assez. Ce n'était que des garçons, et les garçons ont du mal à continuer quand ils arrivent au collège. L'an dernier déjà, ils n'étaient pas nombreux, et cette année seulement 2 ou 3, cela ne fait pas un groupe.

**LR : Et à Saint-Porchaire, vous avez toujours un groupe adultes ?**

**DP :** Oui, et aussi un groupe enfants et deux groupes ados depuis 3 ans.

**LR : Et votre association ?**

**DP :** Théâtr'Ô Vert existe depuis qu'on est dans la région, donc fin 1999. Il y a eu rapidement des demandes de la part de la communauté d'agglomération de Saintes, et comme il fallait une structure pour que je sois payé, on a créé l'association. Je suis beaucoup intervenu dans le milieu scolaire. Maintenant, cela ne se fait plus, mais j'anime encore sur le temps du périscolaire, en garderie, une fois par semaine de 17h à 18h. Et je m'occupe aussi des animations vacances, sur Saintes et alentours.

**LR : Votre association comporte combien de membres ?**

**DP :** Avec tous les adhérents qui font du théâtre, on a presque 60 adhérents. Dans le bureau, il y a une présidente, Ludivine GRIZON, une trésorière et un secrétaire. C'est plutôt stable : en 25 ans, il y a eu 3 présidents.

**LR : Parlez-nous des spectacles**

**que vous présentez.**

**DP :** Pour l'instant, je suis en recherche de textes pour tout le monde [rires], il n'y a pas encore de spectacle de prévu. Sur la première partie de l'année, on fait un petit spectacle à Noël, à partir d'une improvisation, ou de poésies, de petites chansons, pour que les enfants commencent à être à l'aise avec le public, et qu'ils aient un petit objectif en cours d'année. A partir de janvier, je leur fournis un texte pour le spectacle de fin d'année, qui aura lieu vers le 14 juin.

**LR : Et quel est votre répertoire ?**

**DP :** On a joué le Père Ubu de Jarry, du Ionesco, de l'absurde avec les collégiens. On a fait des adaptations de Molière, de Cyrano de Bergerac. Avec les primaires, l'an dernier, on a travaillé les mots tordus de Pef. Ce n'était pas facile. J'aime bien les petits « trucs » comme ça, avec une thématique. Il y a deux ans, c'était le loup et le petit Chaperon rouge. Trouver des textes qui intègrent tout le monde ou pas en fonction du nombre de personnes.

Au début, on faisait beaucoup de créations, mais j'ai un peu laissé tomber cette partie-là, car cela dépend du groupe : il faut un groupe qui ait vraiment envie de ça. J'aime bien travailler avec les collégiens sur un scénario que je leur fournis et sur lequel ils brodent, en mélangeant les époques, de Molière à aujourd'hui. C'est un peu la commedia.

**LR : Merci beaucoup.**



# LA HASE SAINT-GEORGESAISE



**La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?**

**Luigi Bello :** Je suis Luigi Bello, né le 13 juin 1947.

**LR : Vous êtes né en Italie ?**

**LB :** Oui, dans un petit village de Calabre, Laino Borgo. Je suis arrivé à l'âge de 19 ans pour voir ma sœur qui habitait déjà en France avec son mari, car dans les années 1950-1960, la France avait besoin de main d'œuvre et faisait venir des Italiens et autres étrangers pour aider à reconstruire le pays.

**LR : Vous êtes arrivé dans notre région ?**

**LB :** Je suis arrivé à Chaumont, en Haute Marne, département 52. Avec un de mes frères, nous avons fait un stage de six mois, en 1967, à Le Vigeant près de L'Isle-Jourdain dans la Vienne, pour apprendre le métier de plâtrier (je connaissais déjà la maçonnerie, que j'avais apprise avec mon père), et nous perfectionner en français que j'avais déjà étudié en Italie. Aujourd'hui, ce métier a presque disparu, on fait surtout du placoplâtre.

**LR : Depuis quand êtes-vous à Saint-Georges-des-Coteaux ?**

**LB :** Depuis 1982. Après ma formation j'ai été embauché comme plâtrier par la société OCEANIC dont le siège était à Royan, mais dont le chef d'équipe résidait à Poitiers. Celui-ci m'a proposé de partir en déplacement. C'était mieux payé, alors je me suis dit : « Pourquoi pas ? » Je suis allé à Noirmoutier, les Sables d'Olonne, Rochefort, Saintes ... toute la côte atlantique. Et puis, j'ai rencontré Gisèle.

**Gisèle Bello :** Moi, je suis née à Saintes, mais j'ai habité plusieurs années dans la forêt de la Coubre où mon père était garde forestier.

Mais la maison forestière que nous occupions était envahie de termites. Nous avons donc déménagé pour habiter aux Mathes et j'allais au lycée à Royan lorsque j'ai connu Luigi.

**LR : Vous avez créé votre entreprise ici ?**

**LB :** J'ai créé mon entreprise en 1972, d'abord la plâtrerie puis la maçonnerie que j'avais apprise avec mon père, tout comme la taille de pierre que j'aime beaucoup. J'ai eu jusqu'à 15 ouvriers, avec une équipe plâtrerie et une équipe maçonnerie.

**LR : Pouvez-vous présenter votre association ?**

**LB :** Je suis président de l'ACCA [association communale de chasse agréée, NDLR] depuis 31 ans bientôt. Je vais bientôt proposer mon poste à d'éventuels candidats, car je pense que j'ai fait mon temps. Je suis celui qui a occupé ce poste le plus longtemps.

**LR : Qu'y fait-on ?**

**LB :** Le rôle de l'association est l'exercice de la chasse, la gestion de la faune sauvage et la régulation des nuisibles pour la protection des cultures et récoltes. Aujourd'hui, on ne chasse plus pour se nourrir. Certains pensent que les chasseurs sont des « viandard », mais non, pas du tout. La chasse est un art et un sport qui nécessite une bonne connaissance de la Nature. Ma chasse préférée est celle du lièvre, pour moi c'est un animal noble.

**GB :** A un moment on faisait des lâchers de lièvres car cette espèce était en voie de disparition. Ceux qui étaient lâchés étaient vaccinés et transmettaient des maladies aux lièvres sauvages, donc la reproduction ne marchait pas.

**LR : Combien avez-vous**

**d'adhérents ?**

**LB :** Quand j'ai commencé, il y avait 124 adhérents. Ces dernières années, le nombre restait stable (en moyenne de 53 à 60 adhérents). Cette saison nous subissons une baisse importante (47 adhérents).

**GB :** Cette baisse s'explique par le fait que la moyenne d'âge des chasseurs est élevée, il y a très peu de jeunes qui sont intéressés par la chasse et passent le permis.

**LB :** C'est un problème qui m'inquiète, car il faut des chasseurs. S'il n'y en a plus, il faudra payer pour réguler la nature.

**GB :** La baisse du nombre de chasseurs est tellement importante que nous sommes obligés de nous regrouper avec les ACCA voisines pour intervenir, pendant les battues grand gibier.

**LR : Il y a des examens pour le permis ?**

**LB :** Oui, c'est aussi difficile qu'un permis voiture maintenant.

**GB :** La formation est dispensée par la FDC17 (Fédération départementale de chasse).

**LB :** A mon époque, on ne le passait pas. Il est devenu obligatoire en 1976. Avant, on faisait une simple demande à la mairie.

**GB :** Aujourd'hui lors de la formation, l'accent est mis fortement sur la sécurité, on apprend à reconnaître les gibiers ..

**LR : Merci beaucoup.**



# Départ de 2 agents : merci !

## Départ de

### Philippe PERTHUS



Après plus de trente années de service au sein des équipes techniques de la mairie, Philippe PERTHUS s'apprête à tourner une page importante de sa vie professionnelle pour profiter d'une retraite pleinement méritée. Tout au long de sa carrière, Philippe s'est distingué par son professionnalisme, son sens du service public et son engagement constant pour notre commune. Grâce à sa rigueur, son savoir-faire et sa disponibilité, il a largement contribué à l'entretien, à l'embellissement et au bon fonctionnement de Saint-Georges-des-Coteaux.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour ces nombreuses années de dévouement et de travail accompli. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, riche en nouveaux projets et en moments heureux, entouré de sa famille et de ses proches.

#### Quelques mots de Philippe PERTHUS :

« J'ai commencé à travailler pour la commune en 1985 en tant que TUC, c'est-à-dire travaux d'utilité collective. En août 1987, j'ai été embauché en contrat à durée indéterminée pour remplacer Maurice GENTIL. C'est à ce moment-là que l'épareuse a été achetée, pour nettoyer les bas-côtés des routes et des chemins. Cela a été ma première mission pendant 18 ans. Ensuite, une hernie discale m'a empêché de continuer, j'ai été arrêté pendant 3 ans avec 4 opérations du dos. J'ai repris avec un mi-temps thérapeutique et un aménagement de poste, avec de nouvelles missions moins lourdes. C'est ce que je fais aujourd'hui : l'entretien des salles, des écoles ...

Maintenant, je vais aller souvent dans l'île d'Oléron, je vais pêcher et faire du vélo, enfin bien profiter de ma retraite. »

## Départ de

### Amandine GOUIN-PETIT

Amandine GOUIN-PETIT quitte la commune, où elle travaillait à mi-temps au service Accueil de la population depuis le 1er mars 2010. Agent intercommunal, elle partageait son temps entre la commune de Saint-Georges-des-Coteaux et une autre collectivité, au sein de laquelle elle poursuivra désormais sa carrière à temps complet à partir du 1er janvier 2026.

Tout au long de ces années, elle a assuré ses fonctions avec sérieux et elle a contribué à la qualité de l'accueil réservé aux habitants. La municipalité la remercie pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans la suite de son parcours professionnel.

# Bienvenue aux nouveaux agents !

Bienvenue à

**Elisabeth SALMON**



Madame Elisabeth SALMON a rejoint l'équipe administrative de la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux en qualité d'agent administratif au sein du service Citoyenneté depuis le 27 octobre 2025.

Ayant suivi la formation de secrétaire de mairie auprès du Centre de Gestion de la Charente-Maritime, elle assurera notamment les missions d'accueil, de renseignement et d'instruction dans différents domaines (état civil, urbanisme, location de salles...), ainsi que dans l'organisation des élections.

Avant son arrivée, elle occupait le poste d'agent comptable à la mairie de Jonzac (17).

Bienvenue à

**Rudy VERGEYLEN**



Monsieur Rudy VERGEYLEN a rejoint l'équipe de la mairie de Saint-Georges-des-Coteaux au sein du service Prévention et Sécurité publique en qualité de Garde Champêtre Chef depuis le 1er décembre 2025.

Avant de rejoindre notre commune, il occupait le poste de Garde Champêtre à Lesparre Médoc (33).

Il exerce cette fonction depuis 2006, témoignant d'une solide expérience dans le domaine de la Prévention et de la Sécurité publique.

## Rappel du rôle du Garde Champêtre : plus de 150 domaines de compétences !

Considéré comme la Police des campagnes, ce poste correspond à notre milieu rural. Le Garde Champêtre dispose de la triple qualité de fonctionnaire territorial, d'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire et d'agent de la force publique (dépositaire de l'autorité publique, c'est un agent assermenté).

- Le Garde Champêtre assure des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, de la protection des espaces naturels.
- Il maintient le lien social en milieu rural et travaille en collaboration avec la Gendarmerie et les renseignements.
- Il assure des tâches administratives (urbanisme, Police funéraire et cimetière, ...) et travaille en collaboration avec l'élu en charge de ces missions et de ces compétences.

# La rentrée des classes

Ecole maternelle de gauche à droite :

Isabelle MUZY ATSEM classe PS

Nathalie LEYRIS classe PS

Camille FARCINADE ATSEM classe MSGS  
MSGGS

Cécile DELAVAULT classe MSGS

Anne JEAN ASTEM classe MSGS

Philippe NOCQUET classe MSGS



Accueil périscolaire de gauche à droite :

Gaëlle LOTTE, Danielle SEELEUTHNER, Assia ALECTUS, Manon DESRATS et Carole TARDON.



Equipe de restauration de gauche à droite :

Anta, Fadoua, Pascal, Nathalie et Liudmyla



Ecole élémentaire  
de gauche à droite :

M. GARNIER, Mme BRUNET (directrice), Mme RICHARD, Mme TARDE (AESH), Mme HAUVILLE, Mme COUTURIER, Mme DIMEY, Mme LOT.

# Les animations de l'été



Concert du quatuor Tadzio dans l'église



Forum des associations  
et  
Accueil des nouveaux habitants



Monsieur et madame Richard, Canadiens descendant de Saint-Georgeais, en visite



Tournoi de pétanque

# La fête du melon



Les randonneurs, sur le chemin, ont pu admirer cette voiture, puis ont repris des forces au trou du milieu



Après le plat chaud, ils ont été accueillis dans la salle polyvalente par la musique des Fadieze



Remise des récompenses aux jeunes méritants 2025 : Délizia SALLÉ et Mathis LAMARTINIÈRE

# Octobre rose



Un beau soleil pour cette randonnée en soutien aux Enchanteuses pour Octobre rose qui a recueilli 627 €



# Le 11 novembre



Le public était nombreux pour cette commémoration du 11 novembre, avec les jeunes sapeurs pompiers et les anciens combattants



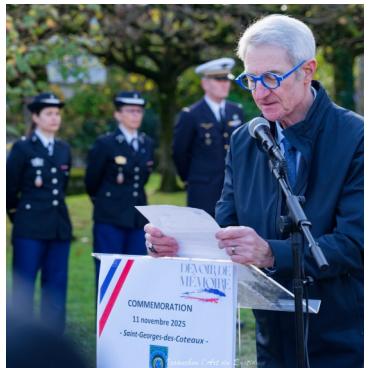
# Le 11 novembre



Monsieur BRAULT, Sous-Préfet de Saintes et Monsieur le Maire se recueillent devant le monument aux morts suite au dépôt de gerbe.  
Les jeunes du CMJ déposent eux aussi une gerbe



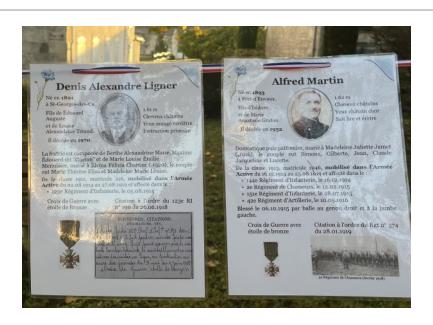
Les musiciens de l'ADMS ont joué la Marseillaise, les enfants de l'école l'ont chantée, ainsi que l'Ode à la joie, accompagnés de la chorale de l'AAP



Lecture des discours en présence des anciens combattants



Les travaux des enfants et de l'association Généalogie Entraide et Astuces ont ensuite été présentés à l'espace multipôles par la présidente, Thérèse BILLAUD, en compagnie des membres de l'association





## Les travaux de Voirie et de Réseaux divers



Aménagement et mise en place d'une entrée à l'arrière du cimetière, avec portail et accès associés



Création d'une 15aine de places de stationnement et d'un panneau, Impasse du Moulin de Razé



Curage et entretien, Rue du Parc, Fresneaux, Meursac, Bel-Air, Les Vacherons, Grands Maurices



Cheminement aménagé, Parc Georges Ducept



Interventions



Dénomination de voies (VC)



Panneaux, la Fontaine



Le 23 octobre, la tempête Benjamin a balayé la commune, placée la veille en vigilance orange vents violents.

Les équipes municipales étaient sur le terrain à la Route de Saint-Lô, à la Route de la Croix de Putras, aux Barbotines, et entre les terrains de football et le Parc Georges Ducept pour garantir la sécurité de tous !

# LISTE DES DÉLIBÉRATION

14

*Vous trouverez ci-dessous les délibérations et le résumé des décisions. Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de la commune et à la mairie.*

CONSEIL MUNICIPAL

8 juillet 2025

**Membres :** En exercice : 23 ; Présents : 15 ; Votants : 21 ; Excusés : 8 ; Procurations : 6.

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume ROSSIGNOL.

NUMÉRO	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISION
2025-07-08-01	Création d'un emploi permanent d'Agent Administratif au service Citoyenneté	APPROUVÉE
2025-07-08-02	Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE)	APPROUVÉE
2025-07-08-03	Mise à disposition du matériel communal – Définition des conditions de prêt	APPROUVÉE
2025-07-08-04	Modification du règlement intérieur de la Médiathèque	APPROUVÉE
2025-07-08-05	Dispositions et sanctions applicables à l'égard des animaux errants ou en divagation et fixation d'un tarif pour frais de capture et/ou de transport	APPROUVÉE
2025-07-08-06	Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé pour la création d'une aire de retournement	APPROUVÉE
2025-07-08-07	Chemin de la Roue – Désaffectation et déclassement de la parcelle cadastrée section ZI n°306 de 389 m <sup>2</sup> suite à Enquête publique	APPROUVÉE
2025-07-08-08	Chemin de la Roue – Cession de la parcelle cadastrée ZI n°306 de 389 m <sup>2</sup>	APPROUVÉE
2025-07-08-09	Classement de voies communales dans le domaine public communal	APPROUVÉE
2025-07-08-10	Refonte du tableau de classement des voies communales	APPROUVÉE
2025-07-08-11	Dénomination et numérotation de voies communales	APPROUVÉE
2025-07-08-12	Approbation de la cession d'actions de la SPL Agence d'Attractivité de l'Agglo	APPROUVÉE
2025-07-08-13	Modification des statuts de l'Agglo compétence éducation, enfance, jeunesse	APPROUVÉE
2025-07-08-14	Attribution de subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS)	APPROUVÉE

## Approbation du PV du conseil du 08 avril 2025

Il y a eu un retour de Mme BONDUEL. Toutes ses remarques ont été prises en compte. Le secrétaire de séance, M. Stevens CROMPAS, a fait une réponse à Mme BONDUEL par mail.

Il a indiqué que tous les délais ont été respectés, concernant la remarque de Mme BONDUEL sur la non-publication des délibérations dans les délais. En effet, la séance s'est tenue le 8 avril. Le 10 avril, la liste des délibérations a été affichée à la mairie et mise sur le site communal, soit 2 jours après, sachant que le délai est de 5 jours. Les délibérations intégrales sont à la disposition de tous à la mairie.

Concernant le délai de la communication du PV, le Maire rappelle les propos M. CROMPAS : aucune règle n'impose ni un délai légal ni même une relecture préalable avant le Conseil Municipal suivant. Cette relecture du PV que le Maire propose en amont ne constitue pas une obligation réglementaire. D'ailleurs, dans de nombreuses communes, le PV est envoyé sans

demande de relecture, avec la convocation du prochain Conseil. Le Maire rappelle qu'il convient d'attendre le Conseil suivant pour la validation du PV de la séance précédente. Il rappelle que les élus reçoivent avant chaque Conseil une note explicative, non obligatoire (note détaillée, et pour ce Conseil elle est de 79 pages).

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## RELEVÉ des DÉCISIONS prises depuis le 8 avril 2025

[Décision n°4 du 23 Avril 2025 :](#)

[Rapporteur : Frédéric ROUAN](#)

La convention avec le Comité des Œuvres Sociales (COS) a été renouvelée pour une période de 5 ans.

[Décision n°5 du 06 Mai 2025 :](#)

[Rapporteur : Frédéric ROUAN](#)

Pour la Maison du Parc, l'ouverture des plis a montré que plusieurs lots n'ont reçu aucune offre. La consultation est déclarée sans suite.

# LISTE DES DÉLIBÉRATION

15

## Délibération n°1 : Crédit d'un emploi permanent d'Agent Administratif au service Citoyenneté à temps complet

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE**, à l'unanimité, de créer au tableau des effectifs un emploi permanent **d'agent administratif au service Citoyenneté à temps complet**, à compter du **1er septembre 2025**. Il sera occupé par un fonctionnaire appartenant au **cadre d'emplois** des adjoints administratifs territoriaux.

Le Maire déclare que les entretiens de recrutement sont encore en cours, et qu'un deuxième entretien est prévu avec les candidats sélectionnés. Il tient à saluer le travail de Mme Annie BRUNG, secrétaire-comptable, et lui adresse de nouveau un immense merci.

## Délibération n°2 : Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE)

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Depuis le 29 juin 2024, des fonctionnaires sont susceptibles de percevoir une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) qui est composée obligatoirement d'une part fixe et d'une part variable. Le Conseil, après avis du Comité Social Territorial émis dans sa séance du **24 juin 2025**, et à la majorité, **ADOpte** les modalités d'attribution et les montants de l'indemnité spéciale de fonctions et d'engagement dans les conditions indiquées ; **PRÉCISE** que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er août 2025 ; **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

VOTANTS :	21
POUR :	16
CONTRE :	5 (Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUEL Nathalie, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier)
ABSTENTION :	0

## Délibération n°3 : Mise à disposition du matériel communal – Définition des conditions de prêt

Rapporteur : Romain ROUAN

Vu l'intérêt pour la commune de favoriser la vie associative et de permettre aux administrés et au personnel communal de bénéficier ponctuellement du matériel municipal, il est nécessaire d'encadrer le prêt de ce matériel (chaises ; tables ; sono ; percolateur ; vidéoprojecteur et écran de projection) afin d'assurer une gestion équitable, responsable et sécurisée.

Le rapporteur donne lecture d'un projet de convention de prêt de matériel entre la commune et les preneurs.

L'emprunteur se présentera muni d'un chèque de caution de **200 €**. La convention a pour objet de fixer les conditions de **prêt à titre gratuit** du matériel.

Le Conseil, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de convention de prêt du matériel communal ; et **CHARGE** le Maire de la mise en œuvre des dispositions prévues dans la convention.

## Délibération n°4 : Modification du règlement intérieur de la Médiathèque

Rapporteur : Laëtitia SOULA

Le règlement intérieur d'une médiathèque a pour objet de codifier les rapports entre la médiathèque et ses usagers. C'est un ensemble de règles et d'usages instituant un cadre précis. Un bon fonctionnement du service suppose que des règles claires de son organisation soient établies et portées à la connaissance du public. Un nouveau règlement intérieur a donc été rédigé dans ce sens. Il encadre les conditions d'accès à la médiathèque, de consultation des ressources documentaires, d'inscription, de prêt des documents, des règles de vie collective, soit du bon fonctionnement de la médiathèque. Le Conseil, à l'unanimité, approuve les modifications.



## Délibération n°5 : Dispositions et sanctions applicables à l'égard des animaux errants ou en divagation et fixation d'un tarif pour frais de capture et/ou de transport

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Maire expose que la divagation animale pose, outre des problèmes de protection animale, des problèmes potentiels de santé et de sécurité publique. Actuellement, la commune enregistre des récidives quant à la divagation des animaux, ce qui n'est plus acceptable. Le temps passé pour la capture et le transport d'un animal est estimé en moyenne à 2h. Le Conseil, à l'unanimité, **condamne** ces incivilités et donne un avis favorable à cette proposition ; **approuve** l'instauration des contraventions de 2ème classe comme énoncé ci-dessus ; **décide** de ne pas facturer la 1ère capture de l'animal, mais appliquera un montant forfaitaire de 150€ par animal en cas de récidive.

# LISTE DES DÉLIBÉRATION

16

## Délibération n°6 : Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé pour la création d'une aire de retournement

Rapporteur : Romain ROUAN

Le service de collecte des ordures ménagères rencontre des difficultés dans une impasse de la commune, et le propriétaire riverain propose de mettre à disposition une partie de son terrain. Ainsi, M. Romain ROUAN explique qu'il est nécessaire de mettre en place une raquette de retournement au bout de l'Impasse du Bois des Fresneaux afin de sécuriser la manœuvre. Aujourd'hui, le service est obligé de repartir en marche arrière, ce qui pose un problème de sécurité.

**Après consultation et avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 25 juin 2025, le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mise à disposition d'une partie du terrain (60 m<sup>2</sup>) appartenant à M. THAUNAY Wilfrid, au Fief du logis, cadastré ZL 30, pour 10 ans, à titre gratuit.**

## Délibération n°7 : Chemin de la Roue – Désaffectation et déclassement de la parcelle Section ZI n°306 suite à Enquête publique

Rapporteur : Romain ROUAN

M. Romain ROUAN précise que nous en avons déjà parlé en Conseil Municipal, le 29 janvier dernier. Une délibération avait été prise pour un déclassement de la parcelle cadastrée Section ZI n°306 de 389 m<sup>2</sup> et pour le lancement de l'enquête publique qui est aujourd'hui terminée. Elle s'est tenue du 19 mars au 3 avril 2025 inclus. L'enquête publique préalable au déclassement a été réalisée par Saintes et Saint-Georges-des-Coteaux. Lors de ses conclusions du 16 avril 2025, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.



**Après consultation et avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 25 juin 2025, le Conseil, à l'unanimité, délibère sur la constatation de la désaffectation du tronçon du Chemin de la Roue cadastré section ZI n°306 de 389 m<sup>2</sup> et sur le déclassement de ce tronçon du Chemin de la Roue.**

## Délibération n°8 : Chemin de la Roue – Cession de la parcelle cadastrée section ZI n°306 de 389 m<sup>2</sup>

Rapporteur : Romain ROUAN

Après consultation et avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 25 juin 2025, vu la délibération qui vient d'être prise, et la lettre valant avis du domaine du 20-12-2024, le Conseil, à l'unanimité, délibère sur la vente de la parcelle cadastrée section ZI n°306 de 389 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 556 € à la SARL MARENA (M. de Mirman). Les frais de l'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.



## Délibération n°9 : Classement des voies communales dans le domaine public communal

Rapporteur : Romain ROUAN

Les prochaines délibérations concernent la mise à jour et la refonte complète du tableau de classement de la voirie communale qui permet de calculer pour partie la Dotation de l'Etat (dernière mise à jour : 2010).

M. Romain ROUAN tient à souligner et à remercier les agents : Annie BRUNG, qui a fait part des souvenirs qu'elle avait en tête sur ce sujet ; Sophie JARSON, qui a retrouvé le maximum de délibérations et de dossiers ; et Isabelle DARRIEUX, pour le travail de préparation.

Le travail sur ce sujet a commencé dès décembre 2024. La remise de l'avant-projet s'est faite en mars dernier. Et depuis le 9 juin, 8 versions se sont enchaînées.

Cette mise à jour du classement a permis de voir que la commune entretenait des quartiers qui ne lui appartiennent pas.

Concernant le nombre de rues à nommer, il faut savoir que, par exemple, la délibération actant la nomination de l'Impasse des Jardins, derrière l'ancienne pharmacie, pour se rendre au Parc Georges Ducept, n'a pas été transmise aux organes compétents : au Syndicat Départemental de la Voirie ; au PTGC de Saintes (Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale) ; à la DDFiP 17 (Division Stratégie-Contrôle de gestion).

# LISTE DES DÉLIBÉRATION

17

**54 rues sont à nommer :** 22 Voies sont des corrections et 32 Voies sont des créations et des propositions.

Quelques points relevés :

- **Certaines voies mitoyennes n'avaient pas vu la moitié du linéaire retirée**, comme par exemple la Rue des Patarins, le Chemin des Grandes Versenes, etc.
- **Des voies appartenant à la Communauté d'Agglomération avaient été intégrées au linéaire communal.** Par exemple, la Rue de la Mission, la Rue Champagne St Georges, la Rue des Collines, etc.
- **Le tronçon de la VC 90, situé sur la parcelle des autoroutes, avait été intégré comme étant communal.**
- Le Lot Bois du Petit Romefort n'est pas communal.
- La parcelle AC 392 à Rulon n'avait pas été intégrée.
- L'Impasse des Gallais est bien communale.
- L'Impasse de la Mare (à Cerveau) est communale.
- Le Chemin d'Exploitation 14 sur la Route d'Écurat à Varaise est bien communal.
- La VC 13 ne portait "Aucun nom" alors que c'était l'Allée du Puyrousseau.
- Des noms de rues étaient parfois notées mais erronées, surtout aux Frêneaux : le Chemin était à la place de l'Impasse et la Rue était à la place du Chemin.
- Des rues avec des maisons étaient sans noms.

Dans le calcul à effectuer pour les mètres linéaires (ML), le linéaire des voies communales à caractère de place était précédemment comptabilisé dans le linéaire total ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Il appartient au Conseil de modifier le tableau de classement des voies communales afin d'intégrer la longueur des voies suivantes au domaine public communal. Ces voies font partie actuellement du domaine privé de la commune.

24 Voies Privées Communales sont à faire passer dans le domaine Public ainsi que 8 parkings.

**La commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », du 25 juin 2025, avait émis un avis favorable.** 13 000 ML ont été retrouvés.

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE : le classement des voiries communales ; de donner pouvoir pour les formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie et du document cadastral.

VC	Nom de la voie	ML
VC 14	Allée du Puyrousseau	35
VC 16	Impasse du Temps Jadis	35
VC 27	Chemin Les Perdriaux	97
VC 30	Impasse des Gallais	108
VC 43	Impasse de la Mare	74
VC 45	Chemin des Pruniers	39
VC 46	Chemin des Cerisiers	135
VC 54	Chemin de la Gaillarde	417
VC 117	Rue de l'Espace Multipôles	226
VC 118	Rue de la Halte de Loisirs	125
VC 119	Rue de la Salle Polyvalente	140
VC 120	Rue des Anciennes Halles	58
VC 121	Rue de l'Ancien Champ de Foire	166
VC 123	Rue du Cimetière	69
VC 124	Impasse du Parc Georges Ducept	49
VC 135	Impasse des Jardins	35
VC 140	Impasse du Périscolaire	50
VC 141	Chemin du Logis	175
VC 142	Chemin des Écoliers	150
VC 146	L'Allée des Lettres	41
VC 148	Rue du Stade	160
VC 149	Les Tonnelles	87
VC 153	Chemin de Meursac	110
VC 182	Rue des Prairies	360
Total ML :		<b>2941</b>

VC 200	Parking de la Halte de Loisirs	378
VC 201	Parking de l'Espace Multipôles	3700
VC 202	Parking de la Salle Polyvalente	880
VC 203	Parking du Cimetière	2660
VC 204	Parking du Parc de Loisirs Georges Ducept	261
VC 206	Parking du Périscolaire	820
VC 207	Parking de la Médiathèque	1250
VC 208	Parking du Recoin des Mots Passés	110
Total ML :		<b>10 059</b>

Voies à caractère de Rue ou de Chemin :	2 941
Voies à caractère de Place :	10 059
Total ML :	<b>13 000</b>

**Délibération n°10 : Refonte du tableau de classement des voies communales**

*Rapporteur : Romain ROUAN*

M. le Maire-Adjoint présente l'étude faite précisant que la refonte du tableau de classement de la voirie communale et des chemins ruraux ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies.

Il a été décidé, sur les conseils du Syndicat Départemental de la Voirie (SDV), de repartir de zéro pour l'attribution des numéros des voies, en balayant la carte communale du Nord-Ouest au Sud-Est.

Les Voies communales à caractère de **Chemin** sont classées de VC 1 à 100.

Les Voies communales à caractère de **Rue** sont classées de VC 100 à 200.

Les Voies communales à caractère de **Place** sont classées de VC 200 à 300.

Les Voies communales à caractère de **Rue classées en tant que Voies d'Intérêt Communautaire** pour Saintes Grandes Rives l'Agglo (mais cette fois-ci ne rentrant pas dans la déclaration faite à la DGF) sont classées de VCc1 à VCc100.

La longueur des voies communales deviendrait donc la suivante :

- Voies communales à caractère de Chemin : 28 360 m dont 4 688 mitoyens soit **26 016 m**.
- Voies communales à caractère de Rue : 14 091 m dont 804 m mitoyens soit **13 689 m**.
- Voies communales à caractère de Place : **10 674 m<sup>2</sup>**.

Ce tableau de classement ne modifie en aucun cas l'adressage cadastral ni aucunes dénominations de voie, les voies communales indiquées dans le tableau s'intercalent dans les voies existantes.

En résumé :

- En 2010, 2657 ML avaient été déclarés pour des parcelles qui n'appartaient pas à la commune.
- 36 329 ML en 2010 contre 39 705 ML en 2025 (sans compter les 10 674 ML de places).

Soit : + 3376 ML.

Après consultation et avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui s'est réunie le 25 juin 2025,

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette décision.

**Délibération n°11 : Dénomination et numérotation de voies communales**

*Rapporteur : Romain ROUAN*

Le rapporteur informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles. Récemment, un accident s'est produit et les services de secours n'arrivaient justement pas à s'y rendre car aucun nom de rue n'y figurait. Il y a donc aussi derrière tout ce travail une question de sécurité.

Les noms de rues choisis et proposés émanent de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers » qui souhaitait ne pas répéter le même nom de quartier et le décliner sous toutes les formes possibles et imaginables avec Venelle, Rue, Chemin, Route, Impasse, ...

Après consultation et avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 25 juin 2025,

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, le Conseil valide, à l'unanimité, suite à l'approbation du nouveau tableau de classement de la voirie communale, les noms attribués à ces voies, et adopte les 54 dénominations.



# LISTE DES DÉLIBÉRATION

19

Voies	Noms actuels	Noms proposés
VC 13	Chemin de Puyrousseau	Allée du Puyrousseau
VC 14	Aucun nom	Allée du Puyrousseau
VC 16	Aucun nom	Impasse du Temps Jadis
VC 19	Aucun nom	Rue des Guenillons
VC 29	Chemin d'Ecurat / La Vallée	Chemin d'Écurat
VC 30	Aucun nom	Impasse des Gallais
VC 38	Aucun nom	Le Petit Romefort
VC 43	Aucun nom	Impasse de la Mare
VC 44	Aucun nom	Chemin de Traverse
VC 45	Aucun nom	Chemin des Pruniers
VC 49	Aucun nom	Chemin des Groies Oubliées
VC 50	Aucun nom	Chemin des Vignerettes
VC 51	Aucun nom	Chemin du Bar des Vignes
VC 65	Aucun nom	Chemin de la Combe de Panloy
VC 102	Aucun nom	Venelle des Ormeaux
VC 105	Lotissement Clos des Maurices	Lotissement Le Clos des Maurices
VC 110	Aucun nom	Venelle de la Chatonnerie
VC 116	Aucun nom	Route de la Croix de Putras
VC 117	Aucun nom	Rue de l'Espace Multipôles
VC 118	Parking de la Salle des Fêtes	Rue de la Halte de Loisirs
VC 119	Parking du Sport	Rue de la Salle Polyvalente
VC 120	Aucun nom	Rue des Anciennes Halles
VC 121	Aucun nom	Rue de l'Ancien Champ de Foire
VC 123	Aucun nom	Rue du Cimetière
VC 124	Aucun nom	Impasse du Parc Georges Ducept
VC 135	Aucun nom	Impasse des Jardins
VC 136	Grande Rue	Grand'Rue
VC 138	Place Jule Guillet	Place Jules Guillet
VC 140	Aucun nom	Impasse du Périscolaire
VC 142	Aucun nom	Chemin des Écoliers
VC 146	Aucun nom	L'Allée des Lettres
VC 157	Chemin des Frêneaux	Impasse des Frêneaux
VC 158	Rue des Frêneaux	Chemin des Frêneaux
VC 159	Aucun nom	Chemin des Frêneaux
VC 164	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 1
VC 165	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 2
VC 166	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 2
VC 167	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 3
VC 168	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 3
VC 169	Lotissement des Barbotines	Lotissement Les Barbotines 3
VC 172	Aucun nom	Rue des Sabotiers
VC 180	Chemin de la Roue	Impasse de la Roue
VC 181	Zone Commerciale	Zone Commerciale de la Bobinerie
VC 182	Rue des Côteaux	Rue des Prairies
VCC 2	Aucun nom	Impasse de la Clairière
VCP 200	Parking de la Salle des Fêtes	Parking de la Halte de Loisirs
VCP 201	Aucun nom	Parking de l'Espace Multipôles
VCP 202	Parking du Sport	Parking de la Salle Polyvalente
VCP 203	Aucun nom	Parking du Cimetière
VCP 204	Parking du Cimetière	Parking du Parc Georges Ducept
VCP 205	Place Guéryneau	Place Georges Guéryneau
VCP 206	Aucun nom	Parking du Périscolaire
VCP 207	Aucun nom	Parking de la Médiathèque
VCP 208	Aucun nom	Parking du Recoin des Mots Passés
Nombre de dénominations :		54

CHEMIN  
DES  
ÉCOLIERS

L'ALLÉE  
DES  
LETTRES

IMPASSE  
DE LA  
CLAIRIÈRE

## Ces propositions ont été débattues en Commission « Urbanisme – Voirie » :

Pour l'Allée du Puyrousseau, le nom est déjà utilisé par le service postal.

Concernant l'Impasse du Temps Jadis, la Rue des Guenillons et le Chemin de Traverse, la commission a tenu compte de l'historique des lieux.

Pour les Vignerettes et Groies Oubliées, les propositions sont issues du cadastre.

Le Chemin du Bar des Vignes est un compromis de la commission qui aimait bien ce nom trouvé dans le cadastre.

Le Chemin de la Combe de Panloy et la Venelle des Ormeaux font référence aux quartiers et aux bois sur le cadastre.

La Venelle de la Chatonnerie est aussi une proposition argumentée et débattue en commission.

Les Anciennes Halles, l'Ancien Champ de Foire et la Rue des Sabotiers viennent des recherches auprès des habitants.

La Grand'Rue avait été enregistrée en 2010 « Grande ». Cependant, c'est noté sans « e » sur le panneau de rue et le cadastre. C'est historique et ça date de l'ancien français. On conserve ce nom de rue (d'avant 2010) qui avait un charme.

Jules Guillet est une correction du « S ».

Le Chemin des Écoliers est la rue qu'empruntaient les jeunes à l'école.

L'Allée des Lettres et le Recoin des Mots Passés sont une double référence : il s'agit de l'allée de la Poste qui transmet le courrier et envoie des lettres, et elle mène à l'ancienne école où les lettres étaient enseignées avec la lecture.

L'Impasse des Frêneaux et le Chemin des Frêneaux sont des corrections.

CHEMIN  
DU  
BAR  
DES  
VIGNES

RUE  
DES  
GUENILLONS

CHEMIN  
DE  
TRAVERSE

# LISTE DES DÉLIBÉRATION

20

## Délibération n°12 : Approbation de la cession d'actions de la SPL Agence d'Attractivité de l'Agglomération de Saintes

### Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil, à l'unanimité, adopte la cession de 80 actions par l'Agglo à 8 communes qui souhaitent intégrer le capital de la SPL Agence d'Attractivité.

## Délibération n°13 : Modification des statuts de l'Agglo (Education et Activités extrascolaires)

### Rapporteur : Frédéric ROUAN

Il existe un projet de déménagement de la ludothèque dans des locaux que l'Agglo pourrait acquérir sur le site Saint-Louis. Pour cela, il est nécessaire de modifier les statuts pour élargir sa compétence. Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette modification.

## Délibération n°14 : Attribution de subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS)

### Rapporteur : Frédéric ROUAN

Versement réalisé 2024	Reste à verser	Subvention 2024
185.54 €	2 147.51 €	2 333.05 €

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le versement complémentaire de 2 147.51 € pour 2024 au COS.

## QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS

### Réseaux divers et Voirie / Information diverse sur un dossier déjà évoqué en Conseil :

### Rapporteur : Romain ROUAN

M. Romain ROUAN informe le Conseil Municipal sur les problèmes d'écoulement des eaux pluviales Chemin de St-Lô, à la demande de M. AZARD. Un hydrocurage a été réalisé, et un passage caméras, révélant un ancien raccordement des eaux pluviales communales à un puits privé. EAU 17 a été sollicité. Il est déconseillé et interdit d'évacuer les eaux pluviales dans un puits sans filtration intermédiaire (c'est un point d'entrée direct des polluants de surface dans la nappe phréatique). L'Adjoint annonce vouloir y remédier en déconnectant ce branchement et en prévoyant des travaux de voirie.

## Question de l'Opposition :

Une question est posée sur les horaires d'extinction de l'éclairage dans la zone Atlantique. Le Maire indique n'avoir jamais eu de remontées lors des réunions avec les entreprises. Il les consultera avant toute décision.

## Animations passées :

Rapporteurs : Laëtitia SOULA, Romain ROUAN et Franck BOUCHET

- 19/04 : Chasse aux œufs.
- 06/05 : Journée de Mémoire.
- 08/05 : Cérémonie monument aux morts.
- 31/05 - 01/06 : « Fête du Parc Georges DUCEPT » et « Descente de Caisses à Savon ».
- 11/06 : Inauguration du « Bâtiment périscolaire et salles associatives ».
- 13/06 : Rencontre Citoyenne (Clos des Maurices, Les Grands Maurices, le Silo et Chez Câlin).
- Remise de la carte électorale aux jeunes (18 ans).
- Départs de Mme ISSANCHOU et Mme CHARRIER.
- Fêtes des voisins.

## Animations à venir :

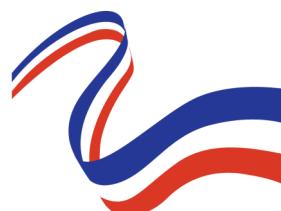
Rapporteurs : Laëtitia SOULA et Romain ROUAN

- 09/07 : Rencontre Citoyenne (Centre-Bourg, Place G. Guérineau et Impasse du Presbytère).
- 11/07 : Cinéma plein air et jeux géant en bois.
- 19/07 - 20/07 : Fête de la Jherbaude avec la cavalcade et les omelettes géantes gratuites.
- 10/08 : Course cycliste M. BERGEREAU (BSCO).
- 17/08 : Concert du Quatuor Tadzio dans l'église.
- 23/08 : Fête du Melon avec randonnée et rosiers.
- 05/09 : Forum Associations - Nouveaux Habitants.
- 12/09 : Rencontre (Clos de Meursac et Davids, Impasse des Auberts, Rues des Davids et Logis).
- 20/09 : Journée du Patrimoine.

## Remerciements :

M. le Maire remercie le travail des membres (élus et non élus) de la commission « Voirie », qui a permis de préparer une partie de ce Conseil Municipal.

M. le Maire remercie l'ensemble des habitants venus très nombreux assister à ce Conseil Municipal.



# Le Centre Communal d'Action Sociale

## REPAS DES AINÉS



SAMEDI 28 FÉVRIER 2025

à 12H00

ESPACE MULTIPÔLES



**CCAS**  
Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS organise le traditionnel repas des aînés. L'inscription est obligatoire pour pouvoir y participer.

Ce repas, offert aux habitants de Saint-Georges-des-Coteaux âgés de 70 ans et plus, est un moment de partage et de convivialité. Il vise à favoriser les rencontres, à rompre l'isolement et à permettre à chacun de passer un agréable moment autour d'un bon repas, accompagné d'animations musicales et dansantes.

Si pour raison médicale, vous ne pourriez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter.



NOMS et Prénoms :

N° de téléphone :

Date de naissance des participants :

Adresse :

- |  |                      |          |    |
|--|----------------------|----------|----|
| <input type="checkbox"/> 70 ans et plus Saint-Georgeais (e)  | nombre de personne : | x 0€ =   | 0€ |
| <input type="checkbox"/> moins de 70 ans Saint-Georgeais (e) | nombre de personne : | x 30€* = | €  |

# Le Téléthon



## Téléthon 2025



### Saint-Georges-des-Coteaux

Vendredi 5, Samedi 6 et dimanche 7 décembre

#### Concours de coinche - rami St-Georges Loisirs

Vendredi 5/12  
Halte de loisirs  
13h30  
10 €  
Inscriptions avant le 28/11 au 06 12 51 32 45



#### Animation musicale et dansante AAP

Vendredi 5/12  
Espace multipôles  
20h00  
5 €

Petite restauration : vin chaud, crêpes



#### Dictée ALEDHA

Samedi 6/12  
Espace multipôles  
15h00  
3 €

Cadeau pour les 3 premiers  
Gouter offert par  
ALEDHA  
Infos et résa : 06 04 65 64 76



#### Initiation au football ASSEC

Samedi 6/12  
Terrain de foot  
Après-midi  
Buvette



#### Biodanza Reliance Saintonge

Samedi 6/12  
Halte Loisirs  
17h30  
Dons libres (minimum 5 €)  
Sur inscription au 06 85 01 00 63 ou [reliancesaintonge@gmail.com](mailto:reliancesaintonge@gmail.com)  
Prévoir une tenue souple et confortable, de l'eau, un petit coussin.



#### Feu d'artifice

Samedi 6/12  
20h00

#### Repas dansant St-Georges Animations Scène Ouverte

Samedi 6/12  
Salle polyvalente  
20h30  
Adultes : 15€/  
Moins de 12 ans : 10 €  
Potage

Suprême de poulet à la crème, riz, champignons  
Chou à la crème

Musique :  
les Melteamptes



#### Randonnée Avenir St-Georgeais

Dimanche 7/12  
Salle polyvalente  
RV 9h-9h15  
Départ : 9h30  
5 €

Inscriptions sur place ou au 06 28 39 13 08  
Règlement à l'ordre d'AFM-Téléthon



#### Tai chi / Qi Gong Ungesteverssoi

Dimanche 7/12  
Halte Loisirs  
5 €  
10h00-11h00 Qi Gong  
11h00-12h00 Taichi Chuan



#### Danse Ellevi'Danse

Dimanche 7/12  
Espace multipôles  
15h00-18h00  
Entrée : 5 €  
Après-midi dansante  
Démonstration des élèves  
Petite restauration



#### Vente de livres Médiathèque

1€  
Du 9 au 13 décembre

AFMTELETHON

UN COUP DE BOOST POUR  
GRAVIR LES MARCHES  
ET MULTIPLIER LES VICTOIRES

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de participants : adultes ..... X 15 € = ..... €  
enfants : ..... X 10 € = ..... €

INSCRIPTION REPAS

Chèque à envoyer ou déposer à la mairie à l'ordre de Saint-Georges Animations  
le mercredi 3 décembre au plus tard

Mairie de St-Georges-des-Coteaux -11, Grand Rue 17810 St-Georges-des-Coteaux  
accueil.mairie@sgdc17.fr 05 46 92 91 04

## Les Vœux du Maire

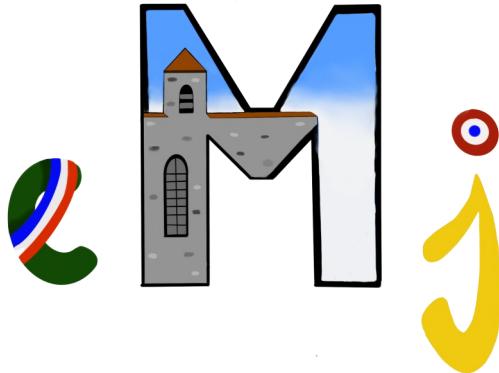


## RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

**Lotissement Le Clos de Meursac, Impasse des Auberts,  
Le Clos des Davids, Rue des Davids, Rue du Logis**



# Le Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes et la municipalité  
de Saint-Georges-des-Coteaux  
**vous offrent**

## LE ROBOT SAUVAGE

En première partie,  
projection du court-  
métrage du CMJ  
"L'écologie pour tous !"



**Mercredi 17 décembre**

**SALLE POLYVALENTE À 15H00**  
Animation organisée par le tennis club

Projection du film à 18h

Vente de gâteaux et de boissons par le Tennis club



Deux nouveaux jeunes, Aurélien et Nathan nous ont rejoints en ce début d'année scolaire.

Nous sommes maintenant dix membres du Conseil Municipal des Jeunes avec encore plus d'idées et de projets.





## SPECTACLE - Samedi 13 décembre à 17h

« Tchou Tchou Maloya » Cie Chap'de lune

« Accrochez-vous à vos valises, le Tchou Tchou Maloya va partir ! Composé d'objets animés et de comptines réarrangées, ce spectacle est une invitation à la découverte des sonorités du monde. »

[Tout public - Gratuit sur réservation - 40min]

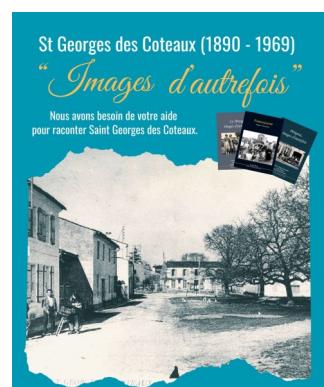
## EXPOSITION & VOTE - du 10 au 31 janvier

L'atelier d'art *Marthe Castagneyrol* expose les marque-pages de ses élèves, petits et grands ! Venez voter pour votre préféré avant le 31 janvier 2026.

## A SUIVRE...

Notre projet de livre « **Images d'autrefois** » sur Saint-Georges-des-Coteaux avance pas-à-pas. Nous avons collecté photos et souvenirs auprès des habitant.e.s et nous vous remercions pour vos riches contributions.

Compte-tenu du travail de sélection et d'écriture qu'il nous reste à accomplir, sa parution aux éditions *Le Passage des Heures* est reprogrammée pour 2026.



## CLUB LECTURE ADO

Cette année, 9 adolescents se retrouvent un mercredi par mois à 14h pour le Club lecture ados de la médiathèque. Si tu es collégien ou lycéen, n'hésite pas à les rejoindre ! Prochains rdv : 10 décembre & 14 janvier.

Les plus grands participent au prix littéraire des collégiens organisé par le département. Voici les 3 romans en compétition :



*Le grand test* de J. Calcerano, éd. Le Muscadier  
*Les magni-freaks* de G. Flamant, éd. Sarbacane.  
*Bretzel Break* de M. Desard, éd. Slalom

Les plus jeunes lisent une sélection proposée par les plus grands :

*Les enquêtes d'Hermès, Le mystère Dédale* de R. Normandon, éd. Gallimard

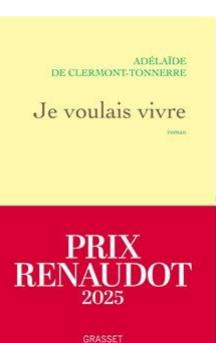
*Mentine 1, Privée de réseau* de J. Witek, éd. Flammarion

*Cornichonx* de Y. Grevet, éd. Syros



## PRIX RENAUDOT 2025

*Je voulais vivre* d'Adélaïde de Clermont-Tonnerre : « Milady n'est pas une femme qui pleure... Elle est de celle qui se venge ».



PRIX  
RENAUDOT  
2025

GRASSET

Magnifique portrait d'une femme libre menant, pour sa survie, un jeu dangereux. Dans une époque où trop d'hommes voudraient la contraindre et la posséder, elle se bat – jusqu'à la transgression ultime – pour son pays, pour son idéal et pour sa liberté. (éd. Grasset)



## Le petit Saint-Georgeais



Dans une ambiance conviviale, Le Petit Saint-Georgeais vous accueille tous les mercredis après-midi à partir de 13h45 à la salle située 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux pour vous entraîner et vous perfectionner au TAROT, ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Présidente, Mme F. BELIS au 06 09 30 00 46. Nous vous attendons nombreux.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.

## Reliance Saintonge



Reliance Saintonge

### 1- Dimanche 06/12 : Séance de Biodanza® au profit du Téléthon

Séance à **17h30** - Durée : environ 1h30 – animé par Gaëlle

**Tarif : à partir de 5 €/pers** selon vos possibilités

**Lieu :** Salle Halte de loisirs - rue du Parc – **Saint-Georges-des-Coteaux**

**Sur inscription** au 06-85-01-00-63 ou [reliancesaintonge@gmail.com](mailto:reliancesaintonge@gmail.com)

Cette pratique d'expression corporelle, en mouvement et en musique permet de se sentir mieux dans son corps, d'alléger le mental, de s'exprimer par la danse, d'éveiller la joie, de contacter la douceur et surtout le plaisir de vivre.



Plus d'informations : page Facebook Reliance Saintonge

### 2- Dimanche 11/01 : Séance de Biodanza® en famille, suivi d'un atelier créatif

\* Accueil à 14h30 / **Séance à 14h45** : mouvements dansés simples et ludiques, en musique, pour le plaisir de bouger, s'exprimer, partager, se détendre – un vrai moment de complicité et d'amusement avec son enfant et le reste du groupe.

\* **Pause goûter** : amenez une gourmandise à partager l'association se charge des boissons

\* 15h45 : **atelier créatif**

\* 17h : fin

Animé par Emile et Gaëlle

**Tarif : 5 €/enfant – 10 €/adulte**

Tarif tribu : nous consulter

Pour les enfants à partir de 4 ans et sans limite d'âge (les papis et les mamies sont bienvenus)



**Lieu :** Salle Halte de loisirs - rue du Parc – **Saint-Georges-des-Coteaux**

**Sur inscription** (places limitées) au 06-85-01-00-63 ou [reliancesaintonge@gmail.com](mailto:reliancesaintonge@gmail.com)

## L'Elan saintais



Prendre de bonnes résolutions en perspective de 2026, se remettre au sport sans se faire de mal dans la joie et la bonne humeur... alors participez aux cours de gym douce et de stretching proposés par l'Elan saintais à Saint-Georges-des-Coteaux. Tous nos cours sont dispensés par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat qui sauront prendre soin de vous.

### Nos cours à St-Georges :

#### **Lundi (salle du parc à la halte de loisirs) :**

- De 9H à 10H : cours de gym douce avec Anne-Sophie
- De 10H05 à 11H05 : cours de gym douce avec Marietta
- De 11H10 à 12H10 : cours de gym douce avec Marietta

#### **Jeudi (petite salle du gymnase, rue du parc)**

- De 18H15 à 19H15 : cours de stretching avec Marie.

Le montant de la cotisation est de 120€ à l'année et réduit à 90€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Grâce à votre adhésion, vous pouvez profiter de nombreuses autres activités sportives à Saintes et ses environs.

☞ *Renseignements* et inscription auprès de nos bénévoles et sur le site [www.elansaintais.asso.fr](http://www.elansaintais.asso.fr)

En attendant de vous rencontrer, l'équipe de l'Elan Saintais vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2026, remplie de joie, de bien-être et de découvertes sportives passionnantes.

## Généalogie Entraide et Astuces



Après une année de recherches, le grand projet consacré **Aux Poilus Saint-Georgeais 1914-1918** est achevé.

**GEA17** vous invite à visiter l'exposition « *Souviens-toi de nous* » visible à la médiathèque jusqu'au 6 décembre et consacrée aux 266 mobilisés dont 47 Poilus Morts pour la France.

Notre activité ne se limite pas aux recherches d'état civil, mais aussi dans le cadastre pour retracer l'histoire d'une maison, les archives d'écoles ou professionnelles pour étudier le parcours d'une vie.

**2026 WE Généalogique 25 & 26 avril**  
avec 6 conférences et expositions  
notamment notre hommage aux Poilus

#### **Réunions mensuelles :**

**2025** 25.11. / 16.12. /  
**2026** : 13.01./ 03.02. (AG) / 10.03./ 21.04. /  
12.05. / 23.06. /-

**Ateliers-pratiques** : mercredi à 10h et mardi soir de 18h à 20h. (sur inscription)

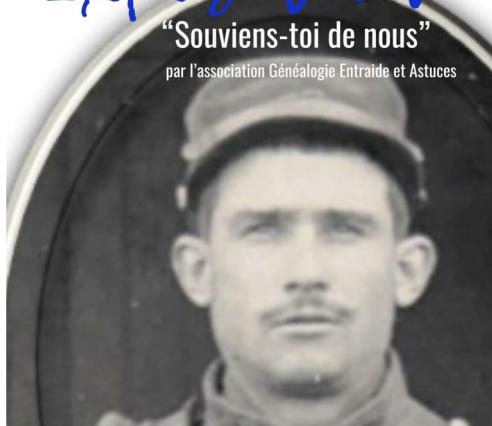
**Contacts** : [genealogiesgdc@gmail.com](mailto:genealogiesgdc@gmail.com) - **Tél.** : 06 8255 2828 // 06 6288 7405

#### **f GENEALOGIE ENTRAIDE ET ASTUICES**

Du 19 novembre au 6 décembre

# Exposition

“Souviens-toi de nous”  
par l'association Généalogie Entraide et Astuces



Entrée libre  
Vernissage : samedi 22 nov. à 11h

MÉDIATHÈQUE DE  
SAINT GEORGES DES COTEAUX  
1 chemin du Logis - 05 46 90 41 40  
biblio.sgdc@orange.fr

## Association sportive Saint-Georges-des-Coteaux

Cette saison 2025/2026 débute avec 290 licenciés, un nouveau bureau directeur, beaucoup d'envie et pleins de projets à réaliser.

Nous avons finalement pu engager une équipe féminine en championnat, cela n'était pas gagné jusqu'en septembre dernier et c'est une excellente nouvelle pour le club.

Coté sportif, nos équipes séniors ont remarquablement bien entamé cette saison, l'objectif étant de redonner à Saint-Georges-des-Coteaux une équipe en deuxième division.

Concernant l'école de foot, nous faisons le maximum pour éléver notre niveau de compétence dans l'enseignement du football en recevant à Saint-Georges-des-Coteaux le district pour la formation CFI en y envoyant nos éducateurs.

Le week-end du 10 et 11 octobre a été marqué par une forte mobilisation du club dans le cadre d'octobre rose, en effet toutes nos équipes portaient un ruban rose au bras et les coups d'envois des matchs ont été donnés par leurs épouses et époux.

De plus un don symbolique sera fait à l'association des BOBS Seins-georgeais.



Coté événements il faut retenir :

- la galette des rois de l'école de foot le 10 janvier 2026.
- le tournoi école de foot les 18 et 19 avril 2026.
- le loto les 21 et 22 février 2026.
- la brocante le 21 juin 2026.



## Saint-Georges Loisirs

Rappel de nos activités habituelles , dans la salle de halte loisirs où vous êtes les bienvenus :

**Lundi** : Atelier créatif et manuel de 14 h à 18 h.

**Jeudi** : Scrabble en duplicate de 14 h à 17 h.

**Vendredi** : Jeux de cartes de 13 h 30 à 17 h 30 (coinche, rami et autres jeux de société).



**INFORMATION** : le club sera fermé du samedi 20.12.25 au dimanche 4 janvier 2026. (vacances des fêtes de fin d'année).

=====  
Pour la reprise du club , au mois de septembre, nous avons organisé un repas choucroute qui a été apprécié de tous.

En plus de nos concours mensuels de cartes, nous allons participer au **Téléthon** en organisant un concours de coinche et de rami, ouvert à tout le monde, au prix de 10 euros, le vendredi 5.12.25, à partir de 13 h 30 , dans la salle de halte loisirs. Il y aura un lot pour chaque participant.

Inscriptions avant le 21.11.25 au 06 12 51 32 45.

Les recettes seront reversées à cet organisme.

Enfin, l' année se terminera par notre traditionnel repas dansant avec l' orchestre Génération musette, samedi 13.12.25 à 12 h. dans la salle Multipôles.

Il y aura également une sortie à Saujon, dans la salle Salicorne, le mardi 13.01.26 à 14 h 15 , pour assister à une comédie musicale dont le thème est : la France en chansons.

**L' assemblée générale** du club aura lieu le vendredi 23 janvier 2026 à 10 h 30, dans la salle de halte loisirs.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de belles fêtes.

La présidente.

Contacts : M. Christine MARIAUD, présidente, 06 21 09 81 58

Liliane BOURDIER , trésorière , 06 12 51 32 45

## La Boule Saint-Georgeaise



L 'été est terminé mais nos joueurs seront toujours présents sur les terrains le lundi et jeudi de 14h à 17h pour les plus passionnés.

En octobre le club a organisé les deux derniers concours de l'année. Celui du 20 octobre a permis à nos adhérents d'inviter une personne de leur choix pour jouer en doublette formée. Nombreux se sont inscrits à cette compétition qui fut appréciée de tous.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Didier CHOUPAY sacré plusieurs fois champion du monde et de France . Il est actuellement entraîneur de l'équipe de Suisse.

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 novembre à la Halte de Loisirs et fut suivie du beaujolais nouveau.

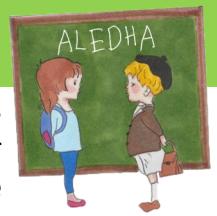
La carte d'adhérent est à 15€ et la licence à 42€ .

Nous souhaitons de belles fêtes de fin d'Année à tous les Saint-Georgeais .

Contact : James ROBERT 07 87 78 11 39

Denis CARRE 06 85 27 47 31

## Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui



Ces derniers mois, l'Association Les Écoliers d'Hier à Aujourd'hui (**ALÉDHA**) a démontré son engagement en faveur du vivre-ensemble et de la mémoire locale.



Récemment, nous avons eu le plaisir d'accompagner le départ de deux institutrices qui ont marqué la vie de l'école : Mme CHARRIER, enseignante, et Mme ISSANCHOU, directrice **partie à la retraite**. Lors d'un **chaleureux pot de départ**, ALÉDHA a remis un présent à cette dernière, en signe de gratitude.



Nous avons participé au **Forum des Associations** le 5 septembre, ainsi qu'au **Pot d'accueil des Nouveaux Arrivants** — des moments précieux pour tisser de nouveaux liens.

Plusieurs adhérents se sont aussi mobilisés à la randonnée **d'Octobre Rose** le 12 octobre dernier.

La soirée du **Beaujolais Nouveau** et de l'**Apéritif Partagé** a connu un vif succès dans une ambiance festive, fidèle à l'esprit de l'Association, le 22 novembre. Et ce n'est pas fini... :

**Le Samedi 6 décembre 2025, à 15h à l'Espace Multipôles** : venez à notre **Dictée** de l'Association, un moment ludique et solidaire, dont les bénéfices seront intégralement reversés au **Téléthon**.

**Le Vendredi 16 janvier 2026, à 18h30 à la Halte de Loisirs** : nous

vous attendons nombreux pour notre **Assemblée Générale** —

l'occasion de découvrir nos projets — qui sera suivie d'un Pot avec l'**Apéritif** puis la **Galette des Rois**, comme tous les ans !

Merci à ceux qui contribuent à faire vivre l'Association où **convivialité, mémoire collective et rencontres entre générations** sont les maîtres-mots. Avec vous, nous espérons faire battre le cœur de la commune un peu plus fort. D'ailleurs, le Bureau souhaite la bienvenue à la nouvelle Directrice de l'école élémentaire, Mme BRUNET.

Merveilleuses fêtes, avec la magie de Noël en prime. Que l'esprit du Réveillon illumine vos vacances !

*Nous restons à votre écoute :*

aledha.sgdc@gmail.com

06.04.65.64.76

Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui - SGDC 17810

aledha\_sgdc

Le Bureau d'ALÉDHA

## Association Sportive et Culturelle

### TENNIS DE TABLE

Le championnat a repris à la mi-septembre et nos cinq équipes (2 en régional et 3 en départemental) font de leur mieux pour se maintenir dans leur division respective.

Cette année la première phase se prolonge jusqu'à la mi-janvier et la seconde phase s'étalera de la mi-février à la mi-juin.

Il est toujours possible de venir « taper la petite balle blanche » en loisir le mardi soir à 18 h.

### BADMINTON

La section a relancé ses trois séances hebdomadaires depuis le début septembre, et cette année encore, le nombre d'adhérents s'annonce important.

### FETE DU MELON ET FORUM

C'est avec plaisir que l'ASC a participé à ces deux manifestations, apportant ainsi son aide à l'animation communale.

Le président

## Ellevi' Danse



L'association **Christine Ellevi'danse** : après une première saison déjà très prometteuse, les cours de danse connaissent à nouveau un **véritable engouement**, avec beaucoup de nouveaux élèves dès la rentrée.

Cette année, ce sont **une trentaine de nouveaux élèves** qui ont rejoint l'association, le jeudi soir à la salle multipôles de Saint-Georges-des-Coteaux.

Le groupe des **débutants en rock** connaît notamment un succès particulier, attirant de nombreux jeunes désireux d'apprendre les pas de base dans une ambiance conviviale et détendue.

Le forum des Associations nous a permis de montrer la qualité de notre association et l'esprit qui y règne autour des élèves qui étaient présents pour de belles démonstrations.

« C'est un vrai plaisir de voir autant de nouvelles têtes qui viennent insuffler une belle énergie au groupe » se réjouit Christine, professeure passionnée.

Cette arrivée de jeunes danseurs contribue à **dynamiser encore davantage** l'association, qui multiplie les moments de partage et de convivialité autour de la danse. Rock, west coast swing, danses de salon : chacun y trouve son rythme et son plaisir.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre et partager une après-midi dansante pour le Téléthon le dimanche 7 décembre de 15h à 18h à la salle multipôle.

Avec une équipe enthousiaste, un esprit familial et un enseignement accessible à tous les niveaux, **Christine Ellevi'danse** s'impose comme un véritable **pôle de convivialité et de bonne humeur** à Saint-Georges-des-Coteaux.

Une belle réussite qui prouve, une fois encore, que la danse reste un formidable moyen de créer du lien et de répandre la joie de vivre !

Pour nous contacter : 06 64 84 88 04 ou par mail à [c.beaufreton@orange.fr](mailto:c.beaufreton@orange.fr)

Vous trouverez plus d'informations sur les cours, stages et autres événements via :



- Le Facebook : Christine ellevi'Danse
- Le site : <https://www.christine-ellevidanse.fr>

## Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



Les jeunes talents que nous accueillons dès 6 ans, et jusqu'à la fin du cycle du lycée, ont le plaisir de réaliser des créations à la peinture acrylique, à l'aquarelle, à l'encre, au crayon, stylo à bille, feutre, fusain... de nombreux sujets sont abordés, des classiques paysages, portraits, natures mortes, aux chibis kawaii...les mangas ou la bande dessinée.

Un premier trimestre a permis d'aborder plusieurs sujets. Nous pensons déjà à plusieurs expositions à la Médiathèque de la commune.

Plusieurs événements vont nous permettre de mettre en collaboration ce lieu convivial et culturel et les réalisations artistiques de nos jeunes artistes.

Nous avons animé un atelier « dessinons Halloween » en plusieurs lieux. Un atelier « Dessinons Noël » aura lieu également. Chaque fois que l'occasion se présente, nous abordons l'histoire de l'art, au fil des sujets ou des thèmes.

Les ateliers ont lieu mercredi après-midi de 14h à 16h pour les jeunes, de 16h à 18h pour les ados, vendredi

de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint-Georges-des-Coteaux, dans la nouvelle salle d'activité, en face de l'école.

Quelques places sont disponibles.

Renseignements 06 86 93 61 94 ou

[as-aaamc@orange.fr](mailto:as-aaamc@orange.fr)

Vague d'Hokusai, par Nahé



Narcisses, par Angela

## Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**



Notre rentrée cynégétique 2025/2026 s'est bien déroulée, avec un nombre de sociétaires en légère diminution : 47 cette saison contre 53 la saison passée.

La moyenne d'âge des chasseurs, comme dans toutes les communes alentour, augmente. Ceux-ci subissent parfois des problèmes de santé liés à leur âge, et décident de cesser la chasse.

La conjoncture économique actuelle exerce elle aussi un impact important. Nombre de chasseurs se limitent en carte de chasse.

Malheureusement peu de jeunes sont intéressés par l'exercice de la chasse. Rares sont ceux qui actuellement passent le permis de chasser, ce qui à longue échéance risque de représenter un problème.

Actuellement, nous nous entraînons entre communes voisines pour pouvoir assurer les battues afin de protéger cultures et récoltes, mais jusqu'à quand ?

Notre campagne de chasse est déjà bien entamée. Lorsque vous lirez ces lignes, la chasse de la perdrix sera déjà fermée, et celle du lièvre sera proche.

### **RAPPELS :**

**Permanence remise carte lièvre le vendredi 19 décembre 2025 de 17h à 19h à la Halte Loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux**

Pensez à bien reporter sur votre carnet de prélèvement territorial le nombre de lièvre tués.

**Permanence restitution des carnets territoriaux de prélèvement le lundi 2 mars 2026 de 17h à 19h**

**A la Halte Loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux.**

**Seuls les faisans obscurs sont chassables**

**Merci de respecter les quotas.**

Bientôt les rues illuminées, les sapins joliment décorés, les vitrines qui scintillent, nous rappelleront que NOËL sera proche. Aussi, nous vous adressons tous nos vœux pour que cette fin d'année soit douce et heureuse.

Agréables fêtes de NOËL à tous, dans la paix et la joie, entourés de ceux qui vous sont chers.

**JOYEUX NOËL**

**Et BONNE ANNEE 2026 à tous.**

## Association Roule la poule

**L'été est fini avec ses canicules et place à la pluie ...**

Le dernier article de la vie de Roule la poule faisait état de nos différents soucis des attaques en tout genre de prédateurs divers et variés sur notre cheptel ..

Heureusement, la lutte sans limite contre ceux-ci s'est avérée payante. Prise de rats dans des nasses et brûlage systématique des poux rouges présents avec la pulvérisation de terre de Diatomée ont permis un meilleur état sanitaire du poulailler collectif de roule la poule.

Nos différentes participations, au forum des associations, la marche nocturne lors de la foire au melon et à la journée du patrimoine ont permis la rencontre principalement de nombreuses familles. Une quinzaine de poules de races anciennes nées chez les adhérents de l'association ont trouvé d'heureux propriétaires lors de la journée du patrimoine, avec la visite incontournable de notre poulailler en pierre de taille du dix neuvième siècle.

**De plus en plus la mise en valeur de nos deux parcs de races anciennes...**

Notre objectif de permettre la visibilité des poules de races anciennes au sein des poulaillers familiaux se concrétise d'année en année, et les familles accueillant ces « belles emplumées » sont conscientes d'être un maillon de la conservation de ces poules rustiques et



très belles.

Pour mémoire, nous avons deux parcs de races anciennes : Des Marans coucou argenté et des Sussex blanche herminée noire. Vous pouvez encore nous acheter des jeunes poulettes et coqs.

**Sans oublier notre poulailler de poules pondeuses.**

Plusieurs de ces poules de plus d'un an minimum ont trouvé preneur lors de la journée du patrimoine, et nous avons augmenté notre cheptel en achetant 8 poules pondeuses dites « de réforme »



## Le Poulailler associatif collectif de St-Georges-des-Coteaux

aux « cocottes des Fresneaux ». Comme circuit court, il n'y a pas mieux. Elles ont recommencé à pondre tout début octobre.

**Et il reste des places comme « adhérent nourricier » à Roule la poule ..**

Chaque jour de l'année, deux bénévoles adhérents s'occupent du quotidien du poulailler.

Remplir les mangeoires, mettre de l'eau dans les gamelles en inox (surtout l'été), nettoyer les litières, réparer les enclos et volières, avoir l'œil sur l'état sanitaire des poules, les gâter avec une bonne pâtée humide etc. Et bien évidemment, récupérer les œufs bio qu'elles veulent bien nous laisser.

S'occuper de poules domestiques au sein d'un poulailler collectif contribue au lien social et notre visibilité immédiate tout près des jeux pour enfants du parc Georges Ducept est notre meilleure publicité. Les poules domestiques sont des animaux très attachants et aussi, ne l'oublions pas de très beaux oiseaux, qui en plus, pondent de beaux œufs frais et bio, bien entendu ..

Deux places sont à pourvoir dans l'équipe de bénévoles s'occupant des poules toute l'année. Contactez-nous si vous êtes intéressés.

**Nos prochaines rencontres ..**

Une pour tous les adhérents de Roule la poule et autres personnes intéressées avant fin décembre pour déterminer les projets de 2026

Une autre pour notre assemblée générale le samedi 7 février 2026 (le matin) à la halte de loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux et repas partagé par la suite pour les personnes intéressées.

Cot cot codec ..

Nos contacts :

[Asso.roulelapoule@free.fr](mailto:Asso.roulelapoule@free.fr)

Goulevant Stéphane 06 95 34 15 03



## TC Saint-Georges



### Une rentrée 2025 "pleine balle" pour le Tennis Club

#### Une hausse des effectifs qui confirme la belle dynamique

La saison 2025/2026 démarre sous les meilleurs auspices pour le Tennis Club de Saint-Georges-des-Coteaux, qui enregistre près de 90 licenciés, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'an dernier. Ce succès est le fruit d'un travail collectif entre notre entraîneur Philippe — fidèle au poste — et une équipe de bénévoles investis, mobilisés pour accueillir de nouveaux arrivants tout en fidélisant les adhérents de l'année précédente.



#### Compétitions : un démarrage encourageant

La rentrée a été rythmée par le lancement rapide des compétitions officielles, avec notamment le championnat adulte mixte et le championnat hommes 35+ ans. Les premières rencontres ont donné lieu à quelques performances prometteuses, qui augurent de belles choses pour les compétitions d'automne à venir, tant chez les jeunes que chez les adultes.



#### Stages de la Toussaint : sport et cohésion

Pendant les vacances de la Toussaint, le club a proposé des stages encadrés par notre coach, permettant aux jeunes d'approfondir leur pratique du tennis et de gagner en confiance pour progresser. Ces moments partagés ont aussi été l'occasion de renforcer encore et toujours la cohésion du groupe, dans un esprit à la fois sportif et convivial, cher à notre club.



#### Développer de nouvelles pratiques

Le club souhaite également diversifier ses activités et envisage de développer la pratique du pickleball, un sport ludique, accessible et en plein essor. Afin de structurer cette nouvelle offre, des investissements en matériel sont prévus, et des séances découverte pourront être proposées dans les prochains mois. Une belle opportunité pour toucher un nouveau public et renforcer l'offre loisir du club.

#### Soutenir le développement du club

Pour accompagner cette belle dynamique, le Tennis Club est toujours en recherche de mécènes. Le soutien d'entreprises locales, commerçants ou partenaires privés est essentiel pour nous permettre d'investir dans du matériel, des animations ou l'amélioration de nos installations. En contrepartie, les mécènes bénéficient d'une visibilité locale et d'avantages fiscaux attractifs grâce au dispositif de mécénat associatif. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Ensemble pour faire grandir le club !

## Avenir Saint-Georgeais



C'est confirmé... le bonheur est sur les chemins. Randonner à pied *et/ou* en vélo, tout le monde y trouve son compte !

Notre association a les pieds bien sur terre... la dynamique ne faiblit pas avec une participation hebdomadaire crescendo aussi bien en marche qu'en vélo. Comme chaque année, la marche à l'île Madame a remporté un franc succès et le pique-nique qui a suivi a régale les papilles des convives.

Un nouveau parcours marche à Agonnay nous a fait découvrir la magnifique Chapelle du Puy-Gauthreuil maintenant terminée, travail remarquable d'un seul homme.

Fin septembre, la sortie vélo à la journée a enchanté les 13 cyclistes présents pour petite virée détente « Terre et Mer » sur une soixantaine de km au départ de Trizay en

direction de Marennes, Bourcefranc-Le Chapus, avec pause déjeuner, puis retour via Hiers-Brouage et Beaugeay, le tout sur des petits chemins et routes.

Le club participe, sous l'égide de la municipalité, à l'organisation des marches de la Fête des Melons, d'Octobre Rose, et du Téléthon. Le Forum des Associations est une belle vitrine pour accueillir de nouveaux adhérents. L'Assemblée Générale de l'ASG aura lieu le 31 janvier 2026 dans la salle « Halte loisirs », nous vous invitons à venir nombreux pour découvrir la vie animée du club. Contact : Dominique PALVADEAU 06 28 39 13 08

Toute l'équipe de l'ASG vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année (*et/ou entre amis*).

*ASG*

Adhère à Générations Mouvement où chaque adhérent est lié aux avantages de cette Fédération.

Président : Dominique PALVADEAU Courriel : [d.palvadeau58@gmail.com](mailto:d.palvadeau58@gmail.com)

Visitez notre site : <https://www.espritequipe.org>



## Saint-Georges Animations



Les « Forbans » sont venus à Saint-Georges-des-Coteaux, les vrais ! La salle n'était pas comble mais les personnes présentes étaient ravies du moment.

S'est déroulée fin Octobre la « Soirée Entrecôte », je n'ai eu que des félicitations sur la qualité de la viande, du repas et de la prestation de la chanteuse Séverine.

Se prépare maintenant le repas du Téléthon, simple mais très festif car avec des animations. Les réservations se font à la mairie pour seulement 15€.

Enfin, pour finir l'année, il y aura le traditionnel « Réveillon », très copieux et finement préparé et

servi par M. Gault. Il sera animé par 2 grandes artistes, chanteuses et musiciennes : « Léa Larrache ». Tout cela pour un petit prix de 77€. Renseignements et réservations au 0681320813. Ne tardez pas, tous les ans nous refusons du monde.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse, au nom de mon association, tous mes meilleurs vœux, surtout la santé. Encore merci pour votre confiance.

Le Président.



# ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

36



AAP



Depuis le 8 septembre, notre association a repris ses cours.

Il reste de la place dans **TOUS LES COURS DE DANSE**, le **COURS D'ANGLAIS** pour adultes, le mardi 18h30/19h45, la **CHORALE** le lundi de 20h à 21h30 et en instruments : **GUITARE, SAXO, CLARINETTE** ainsi qu'en **ÉVEIL MUSICAL** pour les tout petits à partir de 4 ans.

Alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous vous accueillerons avec plaisir (Cotisations proratisées).

Pour rappel, **les jours et horaires des cours de danse, yoga, fitness** qui peuvent vous accueillir :



**Lundi** Kpop 18h/19h30  
Danse salon débutants 19h30/20h30  
**Mardi** Kpop 18h15/19h45  
**Mercredi** Initiation 6/8 ans 13h15/14h15  
Jazz 11/14 ans 15h15/16h30  
Yoga 18h30/19h30  
**Jeudi** Jazz + 14 ans 18h/19h30  
**Vendredi** Claquettes 19h/20h30

Modern Jazz adultes débutant 19h30/20h45  
Danse salon intermédiaire 20h30/21h30  
Jazz Adultes avancé 19h45/21h15  
Eveil 4/6 ans 14h/14h45  
Kpop débutant 16h30/18h  
**Dimanche** Piloxing 10h30/11h30



Malheureusement, nous n'avons pas pu conserver le cours de modern'jazz pour les 9/11 ans ainsi que notre nouveau cours de « Dance » en ligne, ainsi que ceux d'anglais pour les enfants et ados faute de participants.  
Toutefois, les inscriptions demeurent ouvertes.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** de notre association se tiendra  
**le 22 janvier à 18h30**, à la halte de loisirs.



Nous aurons l'honneur de participer, cette année encore au **TÉLÉTHON**.

Nous vous proposerons **le vendredi 5 décembre à partir de 20h**, des démonstrations de Danses de salon, Kpop, Modern Jazz, Claquettes, des initiations en danse entrecoupées de musique : des blind tests, de la chanson et plein de surprises !!  
Et surtout des crêpes et du vin chaud ☺  
Nous espérons vous voir nombreux pour soutenir cette belle cause !!



## PROCHAINES MANIFESTATIONS (d'autres à venir)

### **🎵 THÉ DANSANT**

**Dimanche 15 mars 2026 de 14h30 à 19h – Salle multipôles de St-Georges-des-Coteaux**  
**Tarif : 12 € - 1 pâtisserie et une boisson offert**



**Le Conseil d'Administration, les Professeurs et moi-même vous souhaitons  
de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos  
MEILLEURS VŒUX 2026 !**

**La Présidente, Sandrine Delaveau \_ 06 38 38 81 24 \_ contact@aap17810.fr**





## COLLECTE DES BIODÉCHETS

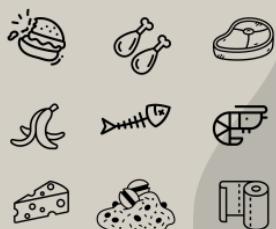
Les biodéchets représentent un tiers des ordures résiduelles dans votre poubelle noire. À partir de janvier 2026, Saintes Grandes Rives, l'Agglo mettra à disposition des habitants une solution pratique de tri à la source des biodéchets afin de les valoriser.



## JE DÉPOSE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

OUI

Restes de repas, viande, poisson, crustacés, épluchures, fromage, marc de café, serviette en papier blanche, essuie-tout...



non

Plastique, métal, emballages, aliments emballés, coquillages, coquilles, litière, mégots...



7 points de collecte de biodéchets seront disponibles sur la commune à côté des Points d'Apport Volontaire (PAV) déjà présents :

1. Rue du Parc, salle polyvalente
2. Rue de la Fontaine (Route de Nieul-lès-Saintes)
3. Chemin des Fresneaux
4. Rue du Parc, Parking du Cimetière
5. Allée des Petits Maurices
6. Route du Silo, à Rulon
7. Route de Taillebourg, à côté de « La Vieille Forge »



Ouverture



**IMPORTANT : Trier ses biodéchets permet de réduire le volume de vos ordures ménagères et donc de maîtriser votre facture !**

L'Agglomération de Saintes met à disposition un bio-seau (gratuit) et /ou des sacs biodégradables à prix coûtant (6€ les 100). Vous pourrez vous les procurer à la mairie et la facturation sera reportée sur votre redevance.



## CHANGEMENT JOUR DE COLLECTE EN 2026



CALENDRIER  
DE COLLECTE 2026  
SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX



Afin d'harmoniser la collecte sur la commune, en 2026, les jours de collectes des poubelles changent. En effet, à ce jour il y avait 3 calendriers différents à Saint-Georges-des-Coteaux. Dès janvier 2026, pour toute la commune, les jours de collectes seront les suivants :

- **Lundi semaine impaire :** ordures ménagères
- **Mardi semaine paire :** sacs jaunes





## Espaces sans tabac

Le 27 juin dernier a été adopté le décret relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage.

Ce dernier a pour objectif l'extension des espaces non-fumeurs afin de protéger les plus jeunes. Depuis le 1er juillet il est interdit de fumer, pendant les heures ou les périodes d'ouvertures, dans les lieux suivants :

- parcs et jardins publics ;
- plages bordant des eaux de baignade ;
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

D'autre part, on remarque le durcissement des sanctions à l'encontre des buraliste qui vendraient aux mineurs du tabac ou des dispositifs de vapotage puisque l'amende est passée de 135 à 1500 euros et jusqu'à 7000 euros en cas de récidive.

L'arrêté du 21 juillet 2025 est venu fixer le périmètre de 10 mètres "à partir des accès publics des lieux concernés". En effet le décret du 28 juin prévoyait bien la mise en place d'un périmètre mais sans vraiment préciser l'étendue de ce dernier.

À ces dispositions viennent s'ajouter une signalétique particulière. Elle est donc de la responsabilité des collectivités ainsi que des propriétaires privés. L'Etat a d'ailleurs créé spécialement pour ce nouveau décret une signalisation particulière. Cependant, dans les lieux déjà équipés d'une signalisation sans tabac, la nouvelle signalisation ne sera réputée valide si elle mentionne bien "le principe de l'interdiction de fumer, le numéro national d'aide à l'arrêt Tabac-info-service, la référence à l'article R3212-2 et aux sanctions prévues en cas d'infraction".

POUR ALLER PLUS LOIN, VOUS POUVEZ LIRE LE DÉCRET N°2025-582 DU 27 JUIN 2025 RELATIF AUX ESPACES SANS TABAC ET À LA LUTTE CONTRE LA VENTE AUX MINEURS DES PRODUITS DU TABAC ET DU VAPOTAGE. ET L'ARRÊTÉ RELATIF :

[HTTPS://WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR/JORF/ID/JORFTEXT000051806161](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051806161)

[HTTPS://WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR/JORF/ID/JORFTEXT000051935033](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051935033)





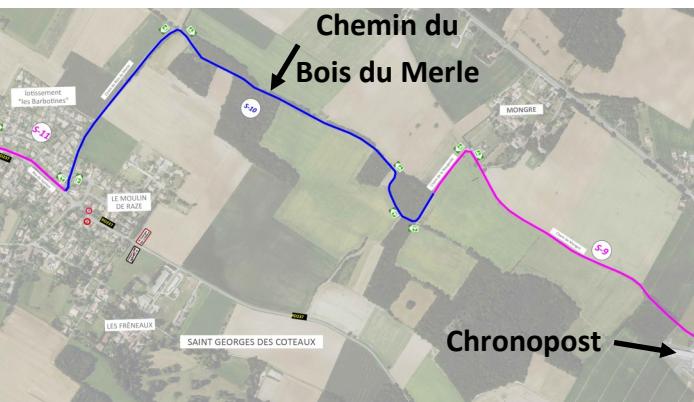
## ITINERAIRE CYCLABLE

Cet article revêt le caractère d'une information publique d'intérêt général. Cet article a pour seul objet de porter à la connaissance de l'ensemble des administrés des éléments de compréhension.

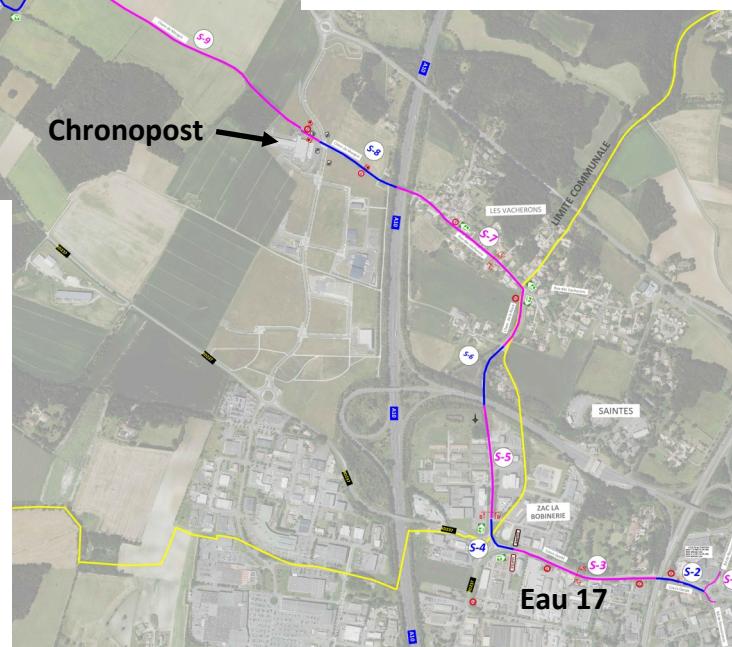
**Saintes Grandes Rives, l'Agglo poursuit son engagement en faveur de la mobilité douce avec la mise en œuvre progressive de son schéma directeur cyclable, adopté le 5 avril 2022 en conseil communautaire. Ce projet vise à favoriser les déplacements quotidiens, notamment pour les trajets domicile-travail, tout en renforçant les itinéraires de loisirs.**



Cet été a vu le lancement de deux premiers itinéraires de mobilité douce dans le cadre du Schéma directeur cyclable : le Petit Chadignac (Saintes) et Saint-Georges-des-Coteaux/Saintes. Sur ce dernier itinéraire, la première section prévue cette année concerne le tronçon du cours Genêt reliant le carrefour du boulevard de Recouvrance et le carrefour de la zone de la Bobinerie (devant Eau 17). Les travaux tronçons suivants qui relieront **le bourg de Saint-Georges-des-Coteaux à Saintes** (création d'une voie verte et de zones en voirie partagée), itinéraire que vous avez pu découvrir le temps d'une balade à vélo proposée par la municipalité le dimanche 24 septembre 2023, **débuteront 1er trimestre 2026**. Le coût est estimé à 1 258 500 € HT.



**Itinéraire  
Saint-Georges-des-  
Coteaux /Saintes**



LE FONDS VERT  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

FRANCE  
NATION  
VERTE  
Agir - Mobiliser - Accélérer



Afin d'encourager les déplacements utilitaires à vélo, une étude de faisabilité a été confiée au Syndicat Départemental de la Voirie, le 13 juin 2024, où deux itinéraires prioritaires ont été identifiés :

- **Jonction Saintes – Établissement du Petit Chadignac,**
- **Jonction Saintes – Centre bourg de St-Georges-des-Coteaux.**



## Digital & Écologie

L'informatique et des nouvelles technologies. Elle est prévue en mars, comme chaque année ! **Le Digital CleanUp Day**, aussi appelé la « Journée mondiale du nettoyage numérique » est un événement qui permet de sensibiliser sur l'impact du numérique qui n'est pas immatériel. N'hésitez pas à nettoyer vos outils numériques pour la planète (effacer ses mails, faire du tri dans ses dossiers sur son ordinateur portable, supprimer des données sur son téléphone professionnel pour libérer du stockage, ...).



## Urbanisme & Démarches

Documents d'urbanisme dont vous pourriez avoir besoin :	Instruction
Certificat d'urbanisme d'information : connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain.	1 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel : savoir si le terrain peut être utilisé pour son projet.	2 mois (ABF : 3)
Déclaration préalable (DP) : Travaux créant une surface de plancher de 5 à 20m <sup>2</sup> (ou 40m <sup>2</sup> zone Ub) : extension, véranda, abri de jardin, carport, garage ; travaux modifiant l'aspect extérieur (changement de menuiseries, création d'ouvertures...) ou transformant la destination (garage en pièce de vie...) ; construction d'une piscine ou clôture. Si dépassement des 150m <sup>2</sup> , il faut faire appel à un architecte.	1 mois (Bâtiments de France : 2 mois)
Permis de construire (PC) : Construction maison individuelle et extensions de plus de 20m <sup>2</sup> de surface.	2 mois (ABF : 3)

## Parc Georges Ducept

Des travaux de réfection des allées du Parc Georges DUCEPT viennent d'avoir lieu. Ils visent à offrir à tous un cadre de

promenade sécurisé. Cependant, nous déplorons déjà des traces de 2 roues sur le revêtement tout juste posé, signe d'un comportement irrespectueux de l'espace public. Nous faisons appel à la responsabilité de chacun : les aménagements réalisés sont financés par les contribuables. Il s'agit de l'affaire de tous.



## Voirie & Réseaux divers

Les travaux de voirie et de réseaux ont pour objectif l'amélioration de la voirie, conformément aux besoins exprimés. Consciente des désagréments que ces interventions peuvent engendrer, la municipalité tient à vous présenter ses excuses pour la gêne occasionnée. Nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances et réduire la durée des travaux. Nous vous remercions pour votre compréhension. Vous trouverez ci-dessous l'échéancier des travaux (hors intempérie et aléa de chantier) qui s'effectueront en route barrée.

Les travaux devraient débuter à partir du 17 novembre pour une durée de 4 semaines à minima.

**Impasse des Fresneaux** : Décembre (revêtement, regard, bordure et stationnement).

**Marsais** : Décembre (accotements, bordures).

**Chemin des Primevères** : Décembre (réseaux, création bordure, dérasement, raccord caniveaux).

**Route de la Martinière** : Décembre (tranches 1 et 2, voirie, réseaux et repose d'un caniveau).

**Barbotines 3** : Décembre (places de stationnement).

**Chemin de St Lô** : Janvier 2026 (voirie, réseaux et travaux sur le réseau d'eaux pluviales communal).

**Horaire des messes** sous réserve de modifications de dernière minute

## Les dimanches et Fêtes 11h : Cathédrale St Pierre

		<b>Mercredi 18h30</b>	<b>Samedi 18h30</b>	<b>Dimanche 9h30</b>
03-déc	Nieul			07-
10-déc	La Clisse		déc	Nieul
17-déc	Ecurat			21-
<b>24-déc</b>	<b>Messe de Noël 19h00</b>	<b>St -Georges-des-Ctx</b>		déc La Clisse
			04-	Ecurat
07-janv	Nieul		janv	St-
14-janv	La Clisse		11-	Georges
21-janv	St Georges	24-janv	18-	Nieul
28-janv	Ecurat		janv	St-
04-févr	La Clisse	07-févr	Ecurat	Georges
<b>18-févr</b>	<b>Mercredi des cendres 9h30</b>		15-	La Clisse
			févr	
25-févr	Ecurat		22-	Nieul

## Informations diverses :

- Les informations sont affichées à l'église  
- Notre vicaire, le **Père Jean-Jérôme Tran Van Tien**, tel 07 67 88 97 68, est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

### -Eglise St Vivien :

Du mardi au samedi 8h30 Laude et Messe.  
Chaque lundi de 20h à 21h "Alegria, une heure avec Dieu" (20mn de Louange, 20mn d'enseignement, 20mn d'Adoration/Confession), en temps scolaire.

### -Cathédrale St Pierre :

Mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.  
Samedi à 10h30 Adoration, Confession de 10h30 à 12h (les jours de Concert du marché à St Vivien)

### - KidCat = KT primaire :

[kidcatsaintesrg@gmail.com](mailto:kidcatsaintesrg@gmail.com)

### -Presbytère St Vivien :

Jeudi : 17h à 19h : Permanence des prêtres à l'accueil de Saint-Vivien.  
Permanences du secrétariat du lundi au samedi de 9h30 à 12h Tél : 05 46 92 86 77  
mail : [paroisse.saintesrg@gmail.com](mailto:paroisse.saintesrg@gmail.com)  
Site [www.catholiques17.fr/saintes/](http://www.catholiques17.fr/saintes/)

-Pour l'équipe paroissiale, Marie-Béatrice Vignaud :

[mabevignaud@hotmail.fr](mailto:mabevignaud@hotmail.fr) 06 76 88 77 88

## NOUVELLE ACTIVITE



**PIZZA BPP**



**Les bases tomate**  
**13,90 € taille 29cm**  
**18,90€ taille 40cm**

**la Carciofi**  
cour d'artichaut, champignons, mozzarella, basilic, olives noires

**Végétarienne**  
champignons, tomates, poivrons, mozzarella, olives noires

**Bolognaise**  
Sauce bolognaise, viande hachée, oignons, mozzarella

**La délicieuse**  
olives noires, oignons

**La sud ouest**  
Magret de canard, olives noires, lardons, crème, pomme, pesto

**les bases tomate**  
**13,90€ la taille 29cm**  
**18,90€ la taille 40cm**

**La mexicaine**  
tomates, poulet, chorizo, poivrons, oignons, mozzarella

**l'américaine**  
tomates, viande hachée, oignons, cheddar, sauce barbecue, cornichon

**La Régina**  
Jambon, olives noires, champignons, mozzarella

**L'espagnol**  
chorizo, poivrons, olives noires, mozzarella

**La signature**  
Tomates, jambon de pays, tomate confite, burrata, basilic, huile d'olives

**La rustique**  
Camembert, persillade, lardons, mozzarella, olives noires

**La poulette**  
Olives noires, filet de poulet, fromage de chèvre,

**tartiflette**  
Lardons, pomme de terre, reblochon, oignons

**Nordique**  
filet de saumon fumé, jus de citron, aneth, roquette

**4 fromages**  
Reblochon de Savoie, roquefort, fromage de chèvre, mozzarella, olives noires



### FIDÉLITÉ

10 tampons collectionner une pizza taille 29cm offerte\*

\*Offre valable hors pizza tartiflette

### Les bases crème fraîches

**13,90 € taille 29cm**

**18,90€ taille 40cm**

la savoyarde

Jambon, filet de poulet, bacon, pomme de terre, reblochon

payenne

lardons, champignons, jambon, oignons, emmental, olives noires

kebab

lardon à kebab, oignons, sauce blanche, tomate

la capri

fromage de chèvre, jambon de pays, mozzarella, miel

la tartuf

champignons, burrata, roquette, tufta fraîche

14,90€ taille 29cm

20,90 taille 40cm



**Horaires**  
OUVERT

MARDI - JEUDI

**11H30 -14H**

**18H30-21H00**

VENDREDI-SAMEDI

**11H30 -14H**

**18H30-22H00**

DIMANCHE JOURS FÉRIÉS

**18H30-21H00**

LUNDI -FERMÉ

**06.22.36.69.23**

Le 29 octobre 2025,

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais,

À l'approche de la fin du mandat, cette tribune est sans doute la dernière occasion de nous adresser à vous avant le prochain scrutin.

Nous avons traversé un mandat unique, mais toujours avec le même engagement : servir notre commune. De nombreux projets ont vu le jour, avec le souci de concilier solidarité et responsabilité. Nous remercions tous ceux – élus, agents, bénévoles, associations et habitants – qui ont contribué à cette action collective.

Tout au long du mandat, nous avons choisi la cohérence, la transparence et le respect du débat démocratique. Notre ligne de conduite est restée la même : agir concrètement dans l'intérêt général. Plutôt que de se tourner vers le passé, nous avons choisi et nous choisissons encore d'agir pour le présent et pour l'avenir.

Nous continuerons à assumer pleinement nos responsabilités : le service public ne s'interrompt jamais ! Comme vous le savez, le budget 2025 a été voté à l'unisson « POUR » par les 18 Élus de la Majorité et nous préparons déjà celui de 2026 pour garantir une continuité.

Nous souhaitons la bienvenue à Elisabeth SALMON, qui a intégré l'équipe administrative le 27 octobre, et à Rudy VERGEYLEN, notre garde-champêtre tant attendu par vous tous, qui arrive le 1<sup>er</sup> décembre.

Rendez-vous le samedi 10 janvier à 10h à l'Espace Multipôles pour les Vœux !

Belles Fêtes, Bonne Année 2026, et merci pour votre confiance.

**Les Élus de la Majorité**

[unsoufflenouveau@hotmail.com](mailto:unsoufflenouveau@hotmail.com)

**LE MOT DE L'OPPOSITION**

Le 6 novembre 2025

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Cet été, notre équipe d'élus de l'opposition a participé aux événements qui font vivre notre commune : forum des associations, randonnée nocturne, fête de la Jherbaude, soirée entrecôte... Autant de moments pour vous rencontrer, échanger et partager vos idées pour Saint-Georges. Merci à celles et ceux venus à notre rencontre : ces échanges nourrissent notre engagement et renforcent notre volonté de porter une voix constructive au conseil municipal.

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Depuis le 1er septembre, nous sommes en période préélectorale, soumise à des règles strictes pour tous les élus. Nous veillons à respecter ces règles : il ne s'agit pas de faire campagne, mais d'informer avec clarté et neutralité. Notre rôle est de garantir un débat public équitable, fondé sur la transparence et le pluralisme. La démocratie locale se construit chaque jour dans le dialogue constructif.

Comme depuis le début du mandat, nous restons à l'écoute de vos préoccupations. La participation citoyenne est essentielle, et chacun pourra s'exprimer librement en mars prochain.

Nous profitons de ce dernier bulletin 2025 pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

**Vos élus d'opposition**

ensemble.pour.sgdc@gmail.com

# DATES A RETENIR

DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER
<p><b>05, 06, 07/12 :</b>  <b>Téléthon</b>  <b>05/12</b>  Concours de coinche rami  Animation musicale et dansante</p> <p><b>06/12</b>  Initiation au foot  Dictée  Biodanza  Vente de lampions  Feu d'artifice  Repas dansant</p> <p><b>07/12</b>  Randonnée  Taichi Chuan  Qi Gong  Après-midi dansante</p> <p><b>09-13/12</b>  Vente de livres  Médiathèque</p> <p><b>13/12 :</b>  Tchou Tchou Maloya  Spectacle à la médiathèque</p> <p><b>31/12 :</b>  Réveillon dansant de  Saint-Georges Animations</p>	<p><b>10/01 :</b>  Vœux du Maire</p> <p><b>10-31/01 :</b>  Exposition  Atelier d'art Marthe Castagneyrol  Médiathèque</p> <p><b>11/01 :</b>  Séance de Biodanza en famille  Atelier créatif</p>	<p><b>21 et 22/02 :</b>  Loto d'ASSGC</p> <p><b>A retenir :</b></p> <p><b>15/03 :</b>  Thé dansant d'AAP</p> <p><b>15/03 :</b>  Elections municipales-1er tour</p> <p><b>22/03 :</b>  Elections municipales-2e tour</p>

## ETAT CIVIL

### Ils se sont mariés...

13/09/2025 :  
Quentin BROUILLARD et Morgane ARCOUET

20/09/2025 :  
Jimmy GARNIER et Aurore ARNAUD

### Il est arrivé...

29/10/2025 : Stan GUILLAS

### Ils nous ont quittés...

12/10/2025 : André TOUZEAU, 92 ans

30/10/2025 : Françoise FEVRIER, 86 ans

13/11/2025 : Marie-Claude VIDAL, 71 ans

# HORAIRES



Lundi : De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi - Jeudi - Vendredi :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi : De 8h30 à 12h00

(à compter du 1er décembre)

05 46 92 91 04 / [accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr)

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

05 46 90 41 40 / [biblio.sgdc@orange.fr](mailto:biblio.sgdc@orange.fr)

**Médiathèque**  
St Georges des Coteaux



**LA POSTE**



Lundi : de 14h00 - 17h00

Mercredi - Vendredi :

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : De 09h00 à 12h00

Samedi : De 09h00 à 12h00

**ENEDIS**

**Dépannage et assistance**

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

**09 726 750 17**

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

